

PLATEFORME 2008

Jack Layton

ET LE NPD

Leadership, expérience, solutions.

 **NPD**



TABLE DES MATIÈRES

L'ÉCONOMIE : CRÉER DE BONS EMPLOIS ET RENDRE LA VIE PLUS ABORDABLE.....	6
Créer des emplois et favoriser l'innovation dans la nouvelle économie énergétique.....	7
Les normes en matière de travail : un milieu de travail équitable	10
L'impôt des grandes entreprises : trouver un équilibre, assurer l'équité.....	11
La stabilité financière et la prise de décisions prudente	12
Protéger les consommateurs, les communautés et le public.....	12
Des aliments sans danger	14
L'agriculture et la sécurité alimentaire.....	14
Les pêches.....	15
La foresterie.....	16
L'éducation, la formation professionnelle et l'apprentissage.....	16
L'assurance-emploi.....	18
Les enfants et les services de garde : leur garantir un bon départ.....	19
Aider les familles à joindre les deux bouts et éliminer la pauvreté	19
Le logement abordable : « loger le Canada »	20
EMBAUCHER PLUS DE MÉDECINS ET D'INFIRMIERS ET RENOUVELER LES SOINS DE SANTÉ	22
Former plus de médecins et d'infirmiers et défendre l'assurance-maladie	23
Les soins à domicile : aider les familles à joindre les deux bouts.....	24
L'assurance-médicaments : des médicaments sur ordonnance abordables	25
Vivre sainement : promouvoir la santé	25
UN PLAN EFFICACE POUR L'ENVIRONNEMENT	26
Un plan efficace.....	27
La nouvelle économie énergétique : réduire la pollution, créer des emplois.....	29
Lutter contre la pollution et protéger notre patrimoine naturel.....	31
D'AUTRES PRIORITÉS POUR LES CANADIENS	34
Des communautés fortes et sécuritaires.....	35
Protéger la souveraineté canadienne et le Nord.....	38
Les Premières Nations, les Inuits et les Métis.....	39
Appuyer la culture, les arts et notre identité culturelle canadienne	40
Le commerce international : l'équité chez nous et à l'étranger	42
L'immigration	43
Le fédéralisme canadien et les institutions publiques.....	44
L'éthique et la responsabilité.....	45
À la défense des droits de la personne.....	46
Les femmes : vers l'équité	46
Les personnes ayant des limitations fonctionnelles : des possibilités pour tous.....	47
Le Canada : faire preuve de leadership en matière de paix et de justice.....	48

UN MESSAGE PERSONNEL DE JACK LAYTON

Cher ami, chère amie,

Les engagements que nous proposons à la population canadienne pendant cette élection sont fondés sur l'espoir et les possibilités pour vous, votre famille, vos amis et vos voisins. Ils sont fondés sur un avenir où vos priorités sont au premier plan.

Il y a de nombreuses façons de mesurer le succès de notre pays. Il y a toutes sortes de statistiques, dont certaines sont plus importantes que d'autres. À mon avis, la mesure la plus importante est le succès des Canadiens d'aujourd'hui.

En bref, je propose un important changement par rapport aux approches du passé. Non seulement un changement par rapport aux 25 derniers mois, mais un changement par rapport aux 25 dernières années.

Tout d'abord, il faut agir en pensant à ce qui se dit dans vos cuisines, non pas seulement à ce qui se dit dans les salles de conférence.

Nous mettrons fin aux réductions d'impôt pour les grandes entreprises qui n'en ont pas besoin, ou qui exportent nos emplois à l'étranger.

Nous appuierons les entreprises qui offrent la formation aux travailleurs chez nous. Nous investirons dans des entreprises qui font preuve d'innovation dans le cadre de la nouvelle économie énergétique, et qui créent de nouveaux emplois verts pour les Canadiens.

Nous mettrons fin aux prix abusifs et à l'exploitation des consommateurs par les géants de la téléphonie cellulaire, les banques et les compagnies de carte de crédit.

Nous réduisons les délais d'attente pour les soins de santé en formant plus de médecins et d'infirmiers. Cinq millions de Canadiens n'ont pas de médecin de famille. Un million d'entre eux sont sur des listes d'attente.

Nous relèverons le défi des changements climatiques, non pas en proférant des paroles creuses comme M. Harper, ni en vous faisant payer des taxes, mais à l'aide de lois rigoureuses pour obliger les pollueurs à nettoyer leurs dégâts.

Le gouvernement fera son travail. Nous agissons de toute urgence lorsque la viande contaminée, l'eau impure, ou n'importe quelle urgence en matière de santé publique met la santé de votre famille en péril.

Plutôt qu'un Canada où les richesses croissantes des grandes entreprises ne profitent qu'à une petite poignée de gens, nous viserons l'égalité sociale et économique pour tous. Nous bâtirons un Canada aussi bienveillant chez nous qu'il est concurrent à l'étranger. Nous appuierons tous les hommes et toutes les femmes dans leur recherche d'une vie meilleure pour eux et pour leurs enfants.

Je vous invite à vous joindre à moi pour réaliser ces changements. Le 14 octobre, je vous invite à voter pour le Nouveau Parti démocratique.

Nous avons le pouvoir de changer.

Cordialement,



Jack Layton,
Chef du NPD du Canada





RENDRE LA VIE PLUS ABORDABLE POUR
LES FAMILLES, CRÉER DES EMPLOIS

Les gens qui se sont retrouvés à la tête du Canada ont promis de mettre les emplois au premier plan.

Ils ne l'ont pas fait.

Ils restent sans rien faire alors que de bons emplois disparaissent, et bon nombre de nos emplois se font exporter à l'étranger.

Des milliers de Canadiens ont de la difficulté à payer leurs factures et à subvenir aux besoins de leurs familles parce qu'ils sont obligés de dépendre d'emplois instables et mal rémunérés.

Nous pouvons faire mieux. Tous les travailleurs méritent un salaire équitable en échange de leurs efforts. Ils méritent du respect dans le milieu de travail et une pension sûre.

Jack Layton et le NPD agiront en pensant à ce qui se dit dans vos cuisines, et non pas seulement à ce qui se dit dans les salles de conférence :

- Nous ferons preuve de leadership pour garder les emplois au Canada, favoriser l'innovation et vous aider à équilibrer votre budget en mettant fin à l'exploitation des consommateurs.
- Nous investirons dans de nouvelles solutions en matière d'énergie, dans le logement abordable et dans l'éducation et la formation pour les travailleurs et les jeunes.
- Nous veillerons à ce que les possibilités soient partagées avec les familles et les individus, non pas réduites à cause de réductions d'impôt énormes qui ne font qu'engraisser les entreprises rentables.

Les travailleurs canadiens ont l'ingéniosité, l'éthique du travail et le désir pour réussir.

Jack Layton et le NPD veilleront à ce que tous les Canadiens puissent prendre part aux possibilités et au potentiel de notre pays. Nous mettrons vos priorités et celles de votre famille au premier plan.

Créer des emplois et favoriser l'innovation dans la nouvelle économie énergétique

Jack Layton et le NPD mettront en oeuvre un plan prudent et pratique pour garder les bons emplois au Canada, favoriser l'innovation et faire en sorte que le gouvernement canadien participe activement à la création de bons emplois dans le cadre de la nouvelle économie énergétique.

1. Lancer un Fonds d'emplois verts de 750 millions de dollars par an consacré à la formation de nouveaux travailleurs et au recyclage des travailleurs déplacés. Cela leur fournira les compétences nécessaires

à l'installation et au maintien des technologies relatives à l'efficacité énergétique et à l'énergie renouvelable. Cela nous aidera à nous distancer des emplois dans les secteurs énergétiques plus vieux et plus polluants.

2. Nommer un Commissaire à la protection des emplois, qui sera chargé d'enquêter sur les importantes mises à pied et fermetures. Le commissaire travaillera en collaboration avec les travailleurs, les entreprises touchées, les intervenants (tels que les banques) et les communautés dans le but de maintenir et de créer de bons emplois pour les Canadiens.
3. Présenter une Stratégie pour des voitures écologiques :
 - Investir dans la production canadienne de voitures produisant peu d'émissions afin de veiller à ce que notre industrie automobile demeure viable. Cela comprendra des incitations vigoureuses pour les fabricants qui développent et fabriquent des voitures au Canada produisant peu ou aucune émission de gaz à effet de serre.
 - Offrir un appui de la part du gouvernement fédéral pour les infrastructures communautaires destinées aux piétons et aux cyclistes dans le cadre de notre engagement envers les moyens de transport durables. En plus de réduire les émissions de gaz à effet de serre, l'amélioration des infrastructures pour les piétons et les cyclistes occasionnera des bienfaits pour la santé des Canadiens qui choisissent de marcher ou de faire du vélo.
 - Adopter des normes obligatoires en matière d'émissions des véhicules pour tous les véhicules vendus au Canada, sur le modèle des normes les plus rigoureuses en Amérique du Nord.
 - Exiger des étiquettes de consommation de carburant des véhicules, afin de donner aux consommateurs de meilleurs renseignements sur le rendement environnemental et les économies d'énergie de chaque véhicule.
 - Réduire la pollution à l'aide d'un programme pour ceux qui s'adaptent rapidement en vue d'encourager l'achat de véhicules commerciaux hybrides électriques.
4. Créer et financer des stratégies sectorielles pancanadiennes. Les experts en conviennent : il nous faut un plan proactif pour permettre à notre pays, à nos industries et à notre main-d'œuvre d'être des chefs de file à l'échelle internationale.
 - Partout au monde, les industries, les gouvernements et les travailleurs travaillent en collaboration pour développer de nouvelles possibilités d'emplois et favoriser l'innovation. Or, le Canada a adopté l'approche contraire en choisissant des gagnants, tels que les banques et les pétrolières, et des perdants, tels que les secteurs manufacturier et forestier.
 - Les stratégies sectorielles pancanadiennes comprendront : le bois; les pâtes et papiers; l'énergie et les produits pétrochimiques; les outils et les matrices; la machinerie et le matériel; l'aéronautique et les transports; le traitement du poisson et des aliments; l'acier; l'exploration minière; les technologies environnementales; le traitement de l'information; les produits pharmaceutiques; le matériel et les fournitures ayant trait à la santé; le tourisme; les télécommunications; la réparation et la construction navales; les médias et les industries culturelles; et l'industrie des aliments et de l'agriculture.
 - Ces stratégies sectorielles seront accompagnées d'un examen systématique des mesures fiscales relatives à chaque secteur. Nous supprimerons celles qui sont contre-productives sur le plan économique ou environnemental. Nous ajouterons de nouvelles mesures afin de stimuler les investissements dans l'intérêt du public.

5. Dans le cadre de notre stratégie pour protéger les emplois, le NPD empêchera que nos emplois soient d'exportés hors du Canada en mettant en œuvre des stratégies commerciales axées sur les emplois. Nous nous engageons à :

- Faire en sorte que ce soit plus difficile d'importer des produits en provenance de pays dont les normes en matière d'environnement, de travail et de salaires sont inacceptables.
- Faire en sorte que ce soit plus facile d'exporter des produits canadiens en appuyant l'industrie.
- Favoriser un avantage concurrentiel en veillant à ce que l'environnement « macro-économique » soit axé sur la croissance.

Des mesures supplémentaires visant à protéger les bons emplois et à appuyer la création de nouveaux emplois :

Investir l'équivalent d'un cent de la TPS (soit un cinquième de la TPS) vers un financement accru pour les priorités de nos villes et nos collectivités d'ici 2011. Cela aidera à régler le déficit croissant de l'infrastructure et permettra aux villes et aux citoyens d'éviter des augmentations radicales des taxes foncières. Cet engagement accru en matière d'infrastructure s'échelonnara sur cinq ans et comprendra des investissements accrus et des emplois plus nombreux dans :

- Un système de transport en commun élargi.
- Le logement abordable.
- Les services élargis de garderies pour enfants.
- L'amélioration de l'efficacité énergétique des édifices et les rénovations écologiques.
- L'intégration des immigrants.
- Les routes, les autoroutes et les points de passage frontaliers.
- Les bibliothèques publiques.
- Les centres communautaires.
- Les égouts et les installations de traitement des eaux.

Élargir les occasions d'emploi au sein de nos collectivités, développer de nouveaux marchés pour les fournisseurs canadiens, renforcer les engagements envers le développement durable, et encourager l'esprit d'entreprise au Canada en adoptant une politique en matière d'approvisionnement « fait au Canada » pour le gouvernement fédéral et ses agences.

- Dans le cadre des négociations avec les provinces, les municipalités et d'autres intervenants, nous développerons des protocoles « fait au Canada » en vue de favoriser l'investissement fédéral dans les transports en commun et les infrastructures, entre autres.

Mettre en œuvre une Stratégie pour améliorer le rendement des édifices et favoriser l'efficacité énergétique :

- Améliorer les programmes écoÉnergie en fournissant des prêts à faible taux d'intérêt et de meilleures subventions pour les rénovations écoénergétiques des maisons et des édifices, en se fondant sur le modèle du projet torontois réussi, le Better Buildings Partnership, à l'aide de fonds renouvelables.
- Lancer un nouveau programme pour améliorer l'efficacité énergétique des maisons des Canadiens à faible revenu afin de remplacer celui que le gouvernement Harper a supprimé.
- En collaboration avec les provinces et les territoires, modifier le Code national du bâtiment afin d'inclure la conservation et l'efficacité énergétique parmi les critères.
- Établir une cible pour améliorer l'efficacité énergétique de sept pour cent des maisons et des édifices existants au Canada chaque année.

Renforcer le développement régional :

- Améliorer l'efficacité des agences fédérales existantes pour le Canada atlantique, le Québec et l'Ouest canadien.
- Établir FedNor en tant qu'agence régionale autonome dotée d'un nouveau mandat d'investir exclusivement dans le Nord de l'Ontario.
- Créer une agence de développement régional pour le Sud de l'Ontario, qui se concentrera sur les régions durement frappées par les pertes d'emploi dans le secteur manufacturier.
- Créer une nouvelle agence de développement pour les régions au nord du 60e parallèle qui desservira les territoires du Nord.

Les normes en matière de travail : un milieu de travail équitable

Jack Layton et le NPD s'engagent à :

Rétablir le salaire minimum national que le gouvernement libéral a supprimé. Nous le fixerons immédiatement à 10 \$ l'heure, indexé selon l'inflation.

Interdire l'utilisation des travailleurs de remplacement en cas de grève ou de lockout, sur le modèle des mesures législatives que Stéphane Dion et Stephen Harper ont rejetées au Parlement en 2007.

Protéger les pensions des travailleurs. En travaillant en collaboration avec les gouvernements provinciaux, nous établirons une caisse de garantie de prestations de retraite. Cela garantira que les travailleurs pourront toucher les prestations de retraite qu'ils ont gagnées, même si leur employeur met la clé sous la porte.

Créer un nouveau jour férié national en février.

Abolir le système actuel d'équité salariale axé sur des plaintes et adopter une approche proactive. Faire en sorte que les travailleuses bénéficient d'un salaire égal en mettant finalement en œuvre les recommandations du Groupe de travail sur l'équité salariale.

Respecter le droit des travailleurs de se syndiquer et de négocier collectivement. Respecter les normes et les conventions établies par l'Organisation internationale de travail des Nations Unies.

Aider les gens de métier et toute autre personne qui est obligée de voyager et de travailler loin de chez eux à l'aide de nouvelles déductions fiscales pour reconnaître les dépenses que cela entraîne.

Consulter les intervenants et développer un plan d'action qui s'appuie sur les recommandations du Rapport Arthurs sur les normes fédérales du travail. Nous aborderons la question essentielle de l'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle à l'aide de congés familiaux. Nous aborderons les relations de travail atypiques telles que les emplois à temps partiel, contractuels, temporaires et à horaire variable. Cela touche les femmes tout particulièrement, puisqu'elles doivent souvent assumer le fardeau supplémentaire des soins pour les parents âgés et les enfants.

L'impôt des grandes entreprises : trouver un équilibre, assurer l'équité

Pendant les élections, les libéraux et les conservateurs ne parlent pas beaucoup des réductions d'impôt pour les grandes entreprises. Mais, lorsque vient le temps de déposer un budget, la première priorité des libéraux et des conservateurs est d'accorder encore plus de réductions d'impôt aux entreprises les plus rentables du Canada.

Nous changerons cela, en adoptant une approche fédérale plus équilibrée. Jack Layton et le NPD s'engagent à :

Abolir les cadeaux fiscaux des libéraux et des conservateurs. Le NPD ne mettra pas en vigueur les réductions d'impôt inutiles et non ciblées que M. Harper a accordées aux grandes entreprises. Nous rétablirons un taux d'imposition uniforme de 22,12 pour cent, soit le taux en vigueur avant que les gouvernements Harper et Martin aient commencé à accorder ces cadeaux fiscaux.

Simplifier la loi sur les impôts en examinant et en supprimant les incitations fiscales démodées et les échappatoires.

Resserrer l'administration de l'impôt de sorte que chacun paie ses impôts et que les milliards de dollars en impôts actuellement impayés soient récupérés.

Mettre fin aux réductions d'impôt spéciales destinées aux projets d'exploitation des sables bitumineux et à l'industrie pétrolière et gazière.

Éliminer les échappatoires qui permettent aux grandes entreprises canadiennes d'éviter de payer leurs impôts en faisant passer leurs finances par des paradis fiscaux internationaux, comme la vérificatrice générale l'a souligné dans son rapport.

Recouvrer les prêts et les impôts impayés de la part des grandes entreprises qui font des affaires avec le gouvernement fédéral en déduisant ces sommes impayées de leurs paiements contractuels.

La stabilité financière et la prise de décisions prudente

Jack Layton et le NPD s'engagent à :

Présenter et maintenir des budgets équilibrés chaque année du mandat, sans exception.

Rendre des comptes réguliers et transparents sur les excédents budgétaires.

Veiller au bon fonctionnement et à l'indépendance du directeur parlementaire du budget.

Entreprendre un examen exhaustif de la réglementation relative aux banques, aux compagnies d'assurance et à d'autres fournisseurs de services financiers de ce pays.

Grâce à cet examen :

- Nos institutions financières seront capitalisées correctement.
- Elles seront tenues de divulguer tous les risques.
- Elles ne pourront pas remplacer la gestion véritable par des systèmes d'évaluation défectueux.
- Elles seront tenues de faire preuve de prudence et de diligence, de la manière dont on peut s'attendre de la part des gardiens des économies des familles d'aujourd'hui.

Protéger les consommateurs, les communautés et le public

Les familles canadiennes paient des millions de dollars de trop chaque année à cause des prix abusifs et des frais cachés. Jack Layton et le NPD mettront fin à l'exploitation et renforceront la protection des consommateurs.

Réduire les prix abusifs et les frais cachés, et interdire les frais d'utilisation des guichets automatiques bancaires chez les institutions qui relèvent de la *Loi sur les banques*, en exigeant plus de responsabilité et de transparence de la part des entreprises de la téléphonie cellulaire, des banques, des transporteurs aériens et d'autres entreprises. Cela comprendra l'abolition des frais injustes associés aux messages textes entrants.

Limiter les taux d'intérêt et les frais scandaleux exigés par les services financiers parallèles. Nous appliquerons les règlements existants afin de limiter les taux d'intérêt et les frais exigibles pour des services tels que les prêts sur salaire, les avances de remboursements d'impôt et l'encaissement de chèques.

Modifier la *Loi sur les banques* pour imposer un plafond sur le taux d'intérêt des cartes de crédit, afin que ceux-ci ne dépassent pas cinq points de pourcentage au-dessus du taux préférentiel.

Aider à réduire les prix abusifs à la pompe à essence en surveillant et en réglementant le prix de l'essence.

Fournir un appui accru aux familles d'aujourd'hui qui ont besoin d'aide afin de gérer leur dette à la consommation et la dette de leur ménage.

Veiller à ce que les préoccupations des consommateurs soient entendues en exigeant que les agences relevant de la compétence fédérale telles que les banques, les compagnies de téléphone et les fournisseurs de câble financent des comités de surveillance citoyenne chargés de surveiller les frais, les taux et les décisions ayant trait à la réglementation dans le cadre du processus formel d'établissement de règlements et de taux.

Protéger les familles en accordant à Santé Canada et au ministre responsable de la protection des consommateurs une autorité accrue dans le but de :

- Enquêter et exiger le rappel direct des produits de consommation toxiques ou dangereux, y compris les jouets, la nourriture et les aliments pour animaux.
- Augmenter les analyses et l'inspection des produits importés, en se basant sur des normes aussi rigoureuses que celles imposées aux produits canadiens.
- Exiger que les agences relevant de la compétence fédérale offrent un meilleur service à la clientèle, ainsi que de meilleures procédures relatives aux plaintes, et un appui aux clients mesurable et de qualité.

En respectant le « principe de précaution », réévaluer, contrôler et éliminer les substances toxiques que renferment les produits utilisés par les familles canadiennes, y compris les jouets pour enfants, en faisant adopter la *Loi sur la réduction de la pollution toxique* du NPD.

- Cette législation renforcera la *Loi sur la réglementation des phtalates* du NPD que la Chambre des communes a adoptée en 2007.

Inspiré d'un projet de loi aux États-Unis, le NPD prendra des mesures pour mettre fin à l'importation de produits toxiques et mieux protéger les enfants canadiens. Nous obligerons les importateurs à assumer les coûts d'inspection de leurs produits et à en assurer l'innocuité.

Mettre fin à l'utilisation et à la circulation de la pièce d'un cent au Canada, par souci de commodité pour les consommateurs et pour supprimer des coûts inutiles pour le gouvernement.

Se pencher sur la crise « des copropriétés endommagées par l'eau » à l'aide d'une enquête sur le rôle et les responsabilités des agences fédérales (comme Stephen Harper l'a promis, sans pour autant joindre le geste à la parole) et accorder des exemptions fiscales pour les coûts de réparation et de restauration.

Respecter le droit des familles et des individus de savoir ce qu'ils mangent :

- L'étiquetage obligatoire des poissons d'aquaculture et des aliments génétiquement modifiés, comme cela se fait déjà en Europe, en Asie et en Australie.
- De nouvelles exigences en matière d'étiquetage pour informer les consommateurs de la provenance des produits alimentaires et des ingrédients, afin qu'ils sachent les distances qu'ont parcourues ces aliments avant de se retrouver dans leurs assiettes.

Établir une liste plus efficace de « numéros de télécommunications exclus » pour les télévendeurs. Nous imposerons de nouvelles sanctions rigoureuses aux télévendeurs qui ne respectent pas la liste.

Réduire les accidents et les déraillements. Nous établirons et ferons respecter des normes rigoureuses pour assurer la sécurité du public dans les transports aériens, ferroviaires, routiers et marins, qui s'appuient sur la responsabilité de l'entreprise, les pratiques exemplaires et les recommandations découlant des enquêtes judiciaires et régulatrices.

Combattre le vol d'identité et maîtriser la fraude électronique commise aux dépens des consommateurs et des aînés innocents, y compris le pollupostage et l'« hameçonnage ». Nous travaillerons en collaboration avec les consommateurs, les spécialistes et les entreprises afin de développer de nouvelles mesures rigoureuses visant à lutter contre la cybercriminalité.

Faire respecter la « neutralité du Net » afin de protéger le droit des Canadiens d'accéder librement au contenu de leur choix sur Internet pour un tarif fixe et avec des règles claires et transparentes. Nous mettrons fin aux prix abusifs et au ralentissement du trafic, empêchant ainsi l'Internet de devenir un système à deux vitesses.

Veiller à ce que les automobilistes puissent choisir leur propre mécanicien. De nouvelles mesures législatives portant sur le droit à la réparation exigeront que les fabricants d'automobiles permettent à tous les ateliers de réparations d'automobiles et à tous les techniciens d'avoir accès à leurs logiciels pour diagnostic.

Rassembler toutes les agences fédérales relatives aux consommateurs sous un même toit et désigner un ministre responsable des affaires des consommateurs. Les Canadiens méritent un ministre consacré à la protection de leurs intérêts.

Protéger les consommateurs dans les secteurs où seulement une poignée d'entreprises contrôlent l'industrie tout entière en renforçant la *Loi sur la concurrence* ainsi que l'autorité réglementaire du CRTC, du Bureau de la concurrence et de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada.

Des aliments sans danger

Jack Layton et le NPD prendront des mesures pour veiller à ce que les aliments que vous achetez à l'épicerie ne présentent aucun danger. Nous travaillerons en consultation avec les consommateurs, les travailleurs et l'industrie en vue de :

Augmenter le nombre d'inspecteurs à l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Nous augmenterons l'appui administratif de sorte que les inspecteurs puissent passer plus de temps sur le terrain et moins de temps à faire des tâches administratives.

Réduire les blessures subies au travail et améliorer la qualité et l'innocuité des aliments en adoptant des règlements concernant la cadence de la transformation de la viande qui sont conformes à celles de l'Union européenne.

Améliorer les avis publics concernant les dangers potentiels, à l'aide de politiques cohérentes afin d'informer immédiatement le public si des aliments présentent un danger pour la santé.

Exiger que les aliments génétiquement modifiés et les poissons d'aquaculture soient étiquetés.

Exiger la transparence et la responsabilité complètes des étiquettes qui indiquent qu'un produit est « fait au Canada ».

L'agriculture et la sécurité alimentaire

Jack Layton et le NPD s'engagent à :

Veiller à ce que la préservation des systèmes ordonnés de marketing canadiens et la suppression des subventions et des pratiques abusives en matière d'exportation soient des priorités essentielles de la politique nationale et des négociations commerciales internationales.

Travailler en collaboration avec les organisations agricoles et les gouvernements provinciaux afin d'élaborer des programmes de stabilisation des revenus qui respectent nos obligations et nos approches en matière de commerce international, faits sur mesure pour chaque secteur producteur de biens, et axés sur l'appui aux fermes familiales qui ont le plus besoin de soutien.

Mettre en oeuvre une stratégie canadienne d'aliments et d'agriculture biologiques, qui comprendra :

- L'interdiction des semences suicides, protégeant ainsi le droit des fermiers de choisir, de garder et de contrôler leurs semences.
- Fournir un fonds de transition pour l'éducation, le matériel et la formation à l'intention des agriculteurs qui souhaitent adopter des systèmes intensifs de lutte antiparasitaire et intégrés biologiques ou bio intensifs.
- Appuyer les travailleurs agricoles invités indépendants afin de favoriser les méthodes agricoles écologiques, y compris la préparation limitée du sol, la conservation de l'eau et une utilisation réduite d'engrais et de pesticides.

Réparer le déséquilibre du pouvoir économique entre les cultivateurs et les sociétés agro-industrielles, notamment en limitant la possession de bétail par les exploitants d'abattoirs à l'aide de nouvelles dispositions insérées dans la Loi sur la concurrence.

Appuyer le développement de plus de coopératives dirigées par les producteurs pour faire contrepoids aux puissantes sociétés agro-industrielles, et pour favoriser plus de transformation à valeur ajoutée et plus d'emplois au Canada.

Garantir, par la voie législative, que la Commission canadienne du blé sera le guichet unique du marketing du blé et de l'orge canadiens, et axer la politique canadienne sur le principe de la gestion de l'approvisionnement pour les secteurs producteurs de biens.

Améliorer l'accès au fonds de sécurité agricole, notamment pour les petites fermes, en cas de sinistre ou de marchés en difficulté.

Les pêches

Jack Layton et le NPD s'engagent à :

Rejeter la *Loi sur les pêches* que prônent les conservateurs et respecter les jugements de la Cour suprême du Canada. Les pêches du Canada appartiennent à tous les Canadiens, non pas aux intérêts privés. Nous nous concentrerons sur le développement durable et écologique à long terme de nos ressources halieutiques, plutôt que sur des récompenses pour les intérêts spéciaux.

Appuyer l'initiative internationale en faveur d'un moratoire sur le chalutage par le fond au large à l'aide des Nations Unies.

Veiller à ce que toutes les opérations d'aquaculture respectent les normes environnementales les plus rigoureuses. Nous ferons la promotion de l'utilisation de technologies de réservoirs fermés. Nous travaillerons en partenariat avec les gouvernements provinciaux, les intervenants et les Premières nations afin de protéger les eaux, les communautés et les populations de poissons sauvages.

Investir davantage dans la protection des habitats et la mise en valeur du saumon. Nous renforcerons l'application des règles en embauchant plus d'agents des pêches et en modernisant la *Loi sur les pêches*.

Réaffirmer et mettre en vigueur le moratoire sur les navires pétroliers sur la côte intérieure de la Colombie-Britannique, y compris le passage intérieur de la côte Nord et le détroit d'Hécate.

Maintenir les moratoires sur le forage pétrolier et gazier dans le golfe Saint-Laurent et près de la côte de la Colombie-Britannique, là où le danger écologique est important.

La foresterie

En collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, les Premières nations, les travailleurs et les entreprises de l'industrie forestière, Jack Layton et le NPD s'engagent à :

Appuyer les pratiques de gestion durable de la forêt, entre autres en fournissant des incitations pour la certification afin de favoriser la durabilité de l'industrie pour les communautés, les travailleurs et les générations futures.

Abroger l'entente restrictive canado-américaine sur le bois d'œuvre conclue en 2007 par les conservateurs, rouvrir les marchés américains en nous appuyant sur le commerce équitable du bois, et trouver des solutions de rechange aux marchés américains.

Limiter l'exportation des billes non transformées afin de favoriser les emplois canadiens, une mesure que les libéraux et les conservateurs ont refusé de prendre.

Maximiser les possibilités professionnelles et commerciales grâce au développement à valeur ajoutée, l'exportation accrue de produits, l'innovation et l'ouverture de nouveaux marchés.

Remanier de fond en comble le programme inadéquat du gouvernement fédéral afin d'atténuer l'impact du dendroctone du pin et d'autres épidémies d'insectes. Nous nous engageons à :

- Développer des stratégies de récolte et des usages pour les arbres touchés, à titre de biocombustibles propres et durables, entre autres.
- Mettre l'accent sur les solutions et les stratégies d'adaptation face aux changements climatiques.
- Encourager la diversification économique.
- Promouvoir les possibilités pour l'industrie forestière et la durabilité des forêts.

L'éducation, la formation professionnelle et l'apprentissage

Afin que les jeunes Canadiens et les Néo-Canadiens puissent s'épanouir et rester concurrents sur le plan économique, nous devons investir davantage dans l'éducation et la formation, et être plus efficaces avec nos investissements. De plus, nous devons créer des possibilités de recyclage et l'acquisition continue du savoir, alors que les industries traditionnelles font face à la compétition d'outre-mer, et que de nouvelles industries voient le jour.

L'éducation postsecondaire

Une fois que le Plan pour des possibilités éducatives de Jack Layton et du NPD sera entièrement mis en œuvre, nous nous engagerons à :

Adopter la *Loi sur l'éducation postsecondaire* présentée par le NPD lors du dernier Parlement.

Veiller à ce que les étudiants ne croulent pas sous les dettes lorsqu'ils terminent leurs études :

- Fournir une subvention de 1000 \$ à tous les étudiants de premier cycle ou l'équivalent qui sont admissibles aux prêts étudiants, versée au début de l'année scolaire.

- Appuyer les étudiants et l'éducation postsecondaires au Québec et dans les territoires du Nord à l'aide d'un financement équivalent à celui des programmes de développement postsecondaire et d'accès pour les étudiants prévus par leur gouvernement.

Faire en sorte que les frais de scolarité demeurent raisonnables et améliorer les possibilités d'éducation postsecondaire en négociant, avec les provinces et les territoires, un financement amélioré et ciblé pour appuyer et enrichir les institutions postsecondaires financées et administrées publiquement. Cela comprendra de nouvelles initiatives pour accroître l'appui financier destiné aux professionnels demandés, tels que les médecins et les infirmiers, et pour lier ce financement à l'engagement de ces derniers de travailler dans les régions où il y a une pénurie.

Réformer le régime canadien de prêts aux étudiants, notamment en offrant des mesures d'allègement d'intérêts, de sorte que les étudiants ne soient pas obligés de rembourser leurs prêts pendant leur stage, leur programme coopératif ou leur placement.

Encourager les jeunes les plus brillants à rester au Canada en augmentant les fonds destinés à la recherche universitaire et collégiale, et aux études du deuxième et troisième cycle.

La formation professionnelle et l'apprentissage

Jack Layton et le NPD prendront des mesures pour augmenter les possibilités de formation professionnelle et d'apprentissage. Nous nous engageons à :

Créer plus de possibilités de formation grâce à une admissibilité accrue aux prestations de formation de l'AE. Afin d'aider les travailleurs à accéder aux programmes de formation à temps plein et à temps partiel, nous nous engageons à :

- Permettre aux travailleurs canadiens qui prennent congé de leur emploi d'y participer.
- Offrir des occasions aux travailleurs canadiens qui participent à une formation ou à un programme de recyclage à temps plein, et qui ne sont pas admissibles à l'AE autrement.
- Abolir la période d'attente relative aux prestations d'AE lorsque les gens de métier commencent leurs cours.
- Développer des partenariats avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, et les organisations syndicales et patronales, afin de faire de l'AE une ressource centrale des programmes et des stratégies de formation publics.

Inclure l'embauche d'apprentis et de compagnons agréés comme condition dans les contrats de construction du gouvernement fédéral.

Appuyer des initiatives de remises à niveau des compétences dans le secteur de la santé à l'aide de congés de formation.

Travailler en collaboration avec les professionnels de la construction, entre autres, et en collaboration avec les gouvernements provinciaux, pour fixer des normes pancanadiennes concernant les exigences d'admissibilité des apprentis, ainsi que des exigences en matière de curriculum et de reconnaissance.

Créer des incitations pour les employeurs afin qu'ils veillent à ce que les programmes d'apprentissage soient complétés.

Tendre la main aux peuples autochtones et aux Néo-Canadiens afin de favoriser leur participation à la formation professionnelle, en reconnaissant leur rôle de plus en plus important dans le marché du travail et leur capacité de combler les pénuries de compétences.

Travailler avec les gouvernements provinciaux, l'industrie et le mouvement syndical afin d'élaborer un système plus efficace de placement professionnel.

Augmenter le nombre de métiers d'apprentissage au Canada.

Développer une approche plus efficace en vue de reconnaître les compétences acquises au préalable, notamment pour les travailleurs étrangers et les nouveaux immigrants.

La garantie d'occasions d'alphabétisation

Jack Layton et le NPD s'engagent à :

Se fixer l'objectif d'un Canada totalement alphabète en lançant une stratégie complète en matière d'alphabétisation.

Investir dans un financement durable et à long terme afin d'atteindre des cibles pancanadiennes en matière d'alphabétisation, y compris la création d'une Agence d'alphabétisation canadienne chargée de travailler en collaboration avec les provinces et nos partenaires communautaires pour financer, surveiller et mesurer nos progrès vers ces cibles.

Reconnaître formellement le « droit d'apprendre » de tous les Canadiens, c'est-à-dire le droit d'être alphabète et de développer les compétences dont chacun a besoin pour participer pleinement à la vie sociale, culturelle, économique et politique.

Mettre en œuvre une « lentille d'alphabétisation » dans tous les ministères fédéraux afin de faire de l'alphabétisation une priorité dans l'ensemble du gouvernement.

L'assurance-emploi

Jack Layton et le NPD s'engagent à :

Rejeter le plan de Stephen Harper de créer une nouvelle société d'État pour l'assurance-emploi. Nous garantirons plutôt que la totalité des revenus découlant des cotisations d'AE sera utilisée pour fournir et améliorer les prestations d'AE et la formation pour les travailleurs. Contrairement aux gouvernements libéraux, nous ne verserons pas ces fonds dans le revenu général.

Porter à 80 pour cent le nombre de Canadiens sans emploi couverts en vertu du régime d'assurance-emploi, par rapport au taux actuel, qui est inférieur à 40 pour cent, en effectuant des changements aux critères d'admissibilité fondés sur les principes de l'assurance.

Reconnaître la réalité des emplois saisonniers en calculant les prestations d'AE en fonction des 12 meilleures semaines de travail.

Améliorer la prestation pour personnes soignantes pour qu'elle prévoie jusqu'à six mois de prestations d'AE pendant que le prestataire soigne un proche infirme ou âgé.

Les enfants et les services de garderies : leur garantir un bon départ

En consultation avec les provinces et les territoires, Jack Layton et le NPD s'engagent à :

Promulguer la *Loi sur les services d'apprentissage* et de garde des jeunes enfants proposée par le NPD, qui a déjà été adoptée à l'étape de la deuxième lecture au Parlement, afin d'insérer ce programme dans la loi pour la première fois au Canada.

Pendant la première phase du programme, créer 150 000 nouvelles places en garderie pendant la première année. Ce nombre atteindra 220 000 places par an d'ici la quatrième année.

Garantir un bon départ aux enfants. Nous établirons une Initiative de nutrition pour les enfants qui étiera et étouffera les programmes provinciaux et locaux qui offrent des repas sains aux écoliers.

Créer et dûment financer un programme pancanadien de garde d'enfants et d'apprentissage à la petite enfance. Nous offrirons des programmes accessibles, abordables, accrédités, sans but lucratif et de qualité aux familles canadiennes, y compris aux Canadiens autochtones.

Aider les familles à joindre les deux bouts et éliminer la pauvreté

Les familles d'aujourd'hui ont raison de s'inquiéter de l'inégalité économique croissante et de la pauvreté dans nos communautés. Nous sommes l'un des pays les plus riches de la planète, mais sous les gouvernements conservateurs et libéraux successifs, la situation ne fait que s'empirer : les mieux nantis s'enrichissent, les défavorisés s'appauvrissent et les familles d'aujourd'hui ont du mal à joindre les deux bouts.

Jack Layton et le NPD s'attaqueront directement à cette tendance inacceptable à l'aide d'initiatives vigoureuses pour lutter contre la pauvreté et rétablir l'accessibilité économique, l'équité et l'équilibre pour les familles et les individus, y compris ceux qui vivent dans la pauvreté.

Jack Layton et le NPD s'engagent à :

Présenter une *Loi sur l'élimination de la pauvreté* visant à éliminer la pauvreté au Canada d'ici 2020 :

- Cette loi fixera des cibles fermes et exigera que le gouvernement soit responsable de l'atteinte de ces cibles.
- La loi exigera que le gouvernement soit responsable d'éliminer la pauvreté au Canada d'ici 2020.
- Tous les cinq ans, le gouvernement sera tenu de faire rapport de ses progrès et de présenter un plan d'action, sujet à l'approbation de la Chambre des communes.
- Les premières cibles comprendront la réduction de la pauvreté infantile de plus de 50 pour cent, et du taux général de la pauvreté de plus de 35 pour cent au cours des cinq premières années.
- La loi établira un office de l'élimination de la pauvreté au sein du DRHC, chargé de l'application de notre stratégie anti-pauvreté et du développement d'indicateurs concrets de la pauvreté.

Afin d'aider les familles à joindre les deux bouts, et à tendre la main aux enfants qui vivent dans la pauvreté, nous nous engageons à :

- Adopter progressivement une nouvelle Prestation pour enfants. Cette prestation, fondée sur la Prestation fiscale canadienne pour enfants actuelle, sera portée progressivement à 5000 \$ par année par enfant. Nous consoliderons le système, actuellement sans coordination, de prestations et de crédits d'impôt pour enfants afin d'en faire un chèque unique, non imposable, mensuel et meilleur à l'intention des parents.
- Travailler avec les provinces afin d'éliminer le recouvrement provincial du supplément pour enfants destiné aux familles bénéficiant de l'aide sociale.
- Investir des sommes importantes dans les services de garde d'enfants abordables et accessibles pour l'ensemble des Canadiens.
- Fournir des incitations vigoureuses pour aider les familles à faible revenu ou à revenu fixe à améliorer leur rendement énergétique, ce qui les aidera à réduire leurs factures d'énergie et à contribuer à la lutte contre les changements climatiques.
- Établir un salaire minimum équitable de 10 \$ l'heure, indexé sur l'inflation.
- Réformer immédiatement le régime d'assurance-emploi afin que les Canadiens sans emploi puissent bénéficier de soutien et d'un traitement équitable.
- Remettre sur pied un plan pour le logement abordable.
- Améliorer les normes en matière de travail et protéger les pensions des travailleurs.
- Intensifier les efforts favorisant l'alphabétisation et l'acquisition de nouvelles compétences.

Le logement abordable : « loger le Canada »

Pour veiller à ce que les Canadiens aient des logements adéquats et abordables, Jack Layton et le NPD s'engagent à :

Adopter une stratégie durable, exhaustive et entièrement capitalisée en matière de logement abordable, qui respecte les obligations internationales du Canada telles que définies par les Nations Unies. Notre approche favorisera l'atteinte de la solution « un pour cent », soit l'affectation d'un pour cent des dépenses fédérales à la construction de logements véritablement abordables, sur une période de dix ans. Nous mettrons en oeuvre les programmes suivants :

- **Des maisons neuves** : Des logements sans but lucratif et des coopératives d'habitation pour les familles et les personnes seules, y compris les étudiants. Des cibles précises en matière de logement seront fixées pour les Autochtones, les personnes âgées, les femmes et ceux qui sont actuellement les plus touchés par l'insécurité entourant le logement et par l'itinérance.
- **Les besoins particuliers** : Un financement consacré aux logements supervisés pour ceux qui ont des besoins physiques et mentaux particuliers.
- **La rénovation des logements** : Un financement pour élargir les programmes fédéraux de modernisation de logements afin de maintenir et de rénover les maisons existantes non conformes aux normes.
- **Les services pour les sans-abri et les logements de transitions** : Un financement pour élargir les

programmes fédéraux destinés aux sans-abri pour veiller à ce que des services et des logements de transition soient offerts partout au Canada.

Nous financerons cette stratégie « reloger le Canada » en alliant nouveaux crédits et réinvestissement partiel du revenu net de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, exception faite de la contribution des provinces et des territoires à des initiatives à frais partagés.



EMBAUCHER PLUS DE MÉDECINS ET
D'INFIRMIERS ET RENOUVELER LES SOINS
DE SANTÉ

Les dirigeants à Ottawa promettent de réduire les délais d'attente pour les soins de santé depuis longtemps.

Ils ne l'ont pas fait.

Et aujourd'hui, cinq millions de Canadiens n'ont pas de médecin de famille. Un million de patients se trouvent sur des listes d'attente pour recevoir des soins.

Dans certaines parties du Canada, les grandes entreprises privées, à but lucratif, ont le droit d'ébranler notre système public de soins de santé.

Il faut changer le système de soins de santé.

Il faut améliorer le système de soins de santé de sorte que personne ne soit laissé pour compte. Il faut faire preuve d'innovation. Et il ne faut pas que vous et votre famille soyez obligés d'attendre parce que quelqu'un avec plus d'argent que vous passe avant son tour.

Jack Layton et le NPD amélioreront les soins de santé pour vous garantir un accès aux soins de santé primaires en temps opportuns.

Nous réduirons les délais d'attente en formant et en embauchant plus de médecins et d'infirmiers. Nous investirons dans l'innovation et partagerons les pratiques exemplaires. Nous réduirons le coût des médicaments sur ordonnance pour vous et votre famille.

Nous élargirons les soins à domicile de sorte que les aînés et les personnes ayant une limitation fonctionnelle puissent vivre chez eux, avec dignité.

Nous ferons en sorte que vous et votre famille ayez accès aux soins dont vous avez besoin.

Former plus de médecins et d'infirmiers et défendre l'assurance-maladie

Jack Layton et le NPD mettront en oeuvre un plan en cinq étapes pour réduire les délais d'attente, former de nouveaux professionnels de la santé et défendre l'assurance-maladie :

1. Former un nombre considérablement plus élevé de professionnels de la santé, y compris plus de médecins, d'infirmiers, d'infirmiers praticiens et de sages femmes, afin d'atténuer les pénuries de personnel et réduire les délais d'attente. Nous travaillerons avec les provinces et les territoires pour y réussir :
 - Nous mettrons en oeuvre un programme conçu pour augmenter de 50 pour cent le nombre de médecins et d'infirmiers formés au Canada. Dans le cadre de ce programme, nous ferons grâce à la dette étudiante aux professionnels de la santé qui s'engagent à passer les dix premières années de leur carrière à pratiquer la médecine familiale.
 - Grâce à ce programme, le Canada aura jusqu'à 28 000 infirmiers, médecins et autres professionnels de la santé supplémentaires pour prodiguer des soins à votre famille.
2. Travailler en collaboration avec les provinces et tous les fournisseurs de soins de santé publics pour

adopter les « pratiques exemplaires » et mettre en œuvre une stratégie favorisant l'innovation, à l'instar de celles qui ont fait leurs preuves au sein de cliniques et d'hôpitaux publics de premier plan. Nous nous engageons à :

- Investir dans l'élargissement des programmes de traitement et de prévention de la toxicomanie et de l'alcoolisme, y compris des programmes de réduction des méfaits, en partenariat avec les provinces et les territoires.
 - Établir des Centres d'intervention d'urgence en matière de santé mentale, fondés sur le modèle exemplaire de ceux créés par le NPD du Manitoba, grâce auxquels les gens ont moins besoin des salles d'urgence, ce qui permet aux professionnels de la santé de prodiguer de meilleurs soins, tout en réduisant les délais d'attente.
 - Travailler en collaboration avec les provinces et les territoires afin d'élargir l'utilisation des infirmiers praticiens et des cliniques multidisciplinaires, et de soulager d'autres secteurs du système de soins de santé.
 - Élargir les soins à domicile afin de soulager les familles et les femmes qui prodiguent actuellement ces soins, et afin de réduire davantage les délais d'attente dans les hôpitaux.
3. Protéger le système de soins de santé et stopper la privatisation. Notre système est à la fois une institution qui nous tient à cœur et un avantage concurrentiel important du Canada. Nous nous engageons à :
- Interdire l'utilisation de fonds fédéraux à l'appui de toute forme de soins de santé parallèles, privés et à but lucratif, et mettre pleinement en vigueur les dispositions de la Loi canadienne sur la santé.
 - Exiger que les provinces et les territoires fassent preuve de transparence et de responsabilité en respectant et en faisant respecter les principes de la Loi canadienne sur la santé, notamment en faisant rapport de la prestation des soins de santé publics et sans but lucratif par rapport aux soins privés.
4. Travailler de concert avec les provinces afin de développer des stratégies à long terme pour mieux gérer les maladies chroniques, telles que le diabète, et les conditions et les invalidités permanentes, telles que l'autisme.
5. Réaffirmer les politiques publiques établies depuis longtemps selon lesquelles les femmes ont droit à des services d'avortement sécuritaires et thérapeutiques, en consultation avec leur médecin.

Les soins à domicile : aider les familles à joindre les deux bouts

Jack Layton et le NPD s'engagent à :

Créer un programme pancanadien de soins à domicile, à l'instar de celui que préconise le rapport Romanow sur l'avenir de l'assurance-maladie, qui comprend :

- Aider les gens à rester en bonne santé chez eux et à éviter les visites à l'hôpital.
- La gestion des cas de santé mentale à domicile.
- Des soins médicaux post-actifs.
- La réadaptation post-active.
- Les soins palliatifs à domicile.

Grâce au programme de soins à domicile du NPD, 100 000 familles canadiennes de plus auront accès aux soins à domicile. Cela réduira de façon importante les délais d'attente pour les aînés et les patients dans les hôpitaux.

L'assurance-médicaments : des médicaments sur ordonnance abordables

Jack Layton et le NPD s'engagent à :

Établir un régime pancanadien d'assurance-médicaments, en adoptant progressivement une couverture des médicaments pour tous les citoyens, en commençant par le coût catastrophique des médicaments, en collaboration avec les provinces et les territoires.

Réduire le coût des médicaments sur ordonnance pour les familles d'aujourd'hui, tout en faisant économiser aux provinces des milliards de dollars dans le domaine de la santé, grâce à l'élaboration d'un plan d'achat en vrac, en collaboration avec les provinces et les territoires.

Mettre en œuvre des mesures pour veiller à ce que les nouveaux médicaments soient évalués, au moyen de recherches qui s'appuient sur des preuves, comme étant des traitements plus efficaces avant que les médecins les prescrivent et que les Canadiens les achètent.

Faire respecter une interdiction absolue de la publicité directe des médicaments sur ordonnance, notamment en supprimant les échappatoires créées par les nouvelles lois des conservateurs ayant trait aux consommateurs.

Financer un service indépendant de conseils relatifs aux traitements médicamenteux pour les médecins partout au Canada, afin de partager les pratiques exemplaires.

Réduire le coût des médicaments nécessaires en prenant des mesures pour remplacer les médicaments brevetés coûteux par des médicaments génériques moins coûteux. Nous supprimerons progressivement la mise à jour perpétuelle des médicaments brevetés, empêchant ainsi les entreprises pharmaceutiques de renouveler leurs brevets sans cesse, sans mesures de contrôle.

Vivre sainement : promouvoir la santé

Jack Layton et le NPD s'engagent à :

Consacrer un pour cent du budget de Santé Canada à la promotion du conditionnement physique et du sport amateur, y compris :

- Des investissements pour développer plus de centres communautaires, de centres pour personnes âgées, d'installations récréatives et de terrains de jeu.

Lancer une Initiative fédérale sur les facteurs déterminants pour la santé en mettant l'accent sur l'air pur, l'eau salubre, la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la santé et de la nutrition des enfants. Nous interdirons les gras trans et élargirons d'autres initiatives afin de promouvoir les aliments sains et une alimentation saine, y compris :

- Aborder la crise de l'obésité chez les enfants en mettant en œuvre une stratégie pancanadienne, et limiter le marketing de la malbouffe auprès des enfants.

S'assurer que tous les nourrissons au Canada ont accès aux examens auditifs, en collaboration avec les provinces et aux territoires.

Accroître l'appui consacré aux initiatives provinciales et territoriales en matière de santé, y compris la Stratégie de lutte contre le cancer.

Investir dans les associations des sentiers partout au pays, en se joignant aux Canadiens qui fraient de nouveaux chemins en se promenant, en faisant du vélo, en se déplaçant en fauteuil roulant, en faisant du ski et en courant pour rester actifs et en bonne santé.



UN PLAN EFFICACE POUR
L'ENVIRONNEMENT

Les dirigeants à Ottawa ont promis d'aborder les changements climatiques et de protéger notre environnement.

Ils ne l'ont pas fait.

Pour nos enfants et nos petits-enfants, nous devons changer la façon de faire les choses à Ottawa. Nous devons agir dès maintenant pour ne pas leur léguer un Canada en piteux état, et un monde inhospitalier.

Jack Layton et le NPD relèveront le défi des changements climatiques, non pas en proférant des paroles creuses comme M. Harper, ni en vous faisant payer des taxes, mais à l'aide de lois rigoureuses pour obliger les pollueurs à nettoyer leurs dégâts.

Nous mettrons fin aux réductions d'impôt qui récompensent les grandes entreprises polluantes. Nous saisisons l'occasion de bâtir une nouvelle économie énergétique : de nouvelles industries, de nouveaux emplois pour les Canadiens, de nouvelles solutions écologiques.

Nous protégerons notre air, notre eau, nos terres, nos poissons, notre flore et notre faune.

Un plan efficace

Jack Layton et le NPD s'engagent à :

Mettre en œuvre les mesures législatives de Jack Layton pour effectuer des réductions radicales de la pollution atmosphérique pendant la période d'après 2012, le tout fondé sur les recherches scientifiques. La *Loi sur la responsabilité* en matière de changements climatiques, proposée par le NPD et adoptée au Parlement le 4 juin 2008, est fondée sur le rapport du Pembina Institute, de la David Suzuki Foundation et de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie intitulé *Réduire radicalement les gaz à effet de serre*. Cela établira :

- Une cible à long terme d'une réduction des émissions de gaz à effet de serre au Canada de 80 pour cent par rapport aux niveaux de 1990 d'ici 2050.
- Une cible à moyen terme d'une réduction de 25 pour cent des émissions par rapport aux niveaux de 1990 d'ici 2020.

Afin que le gouvernement soit tenu responsable de l'atteinte de ces cibles, la législation de Jack Layton :

- Accordera l'autorité au gouvernement pour réglementer en vue de respecter ces cibles et pour pénaliser ceux qui enfreignent les règlements adoptés en vertu de la loi

Mettre en œuvre notre programme pour assainir l'air et lutter contre les changements climatiques :

- Obliger les grands pollueurs à payer. Nous fixerons un prix au carbone à l'aide d'un marché du carbone, en imposant des limites absolues à la pollution et en faisant payer cher les pollueurs qui ne respectent pas les limites.
- Tous les revenus seront utilisés pour des solutions environnementales.
- Mettre en œuvre le Plan du NPD pour des emplois verts de Jack Layton de 3 milliards de dollars, y compris un fonds pour la formation. Nous y investirons 750 millions de dollars chaque année.
- Adopter une Stratégie pour des voitures écologiques afin de :
 - Investir dans la production canadienne de voitures produisant peu d'émissions afin de veiller à ce que notre industrie automobile demeure viable. Cela comprendra des incitations vigoureuses pour les fabricants qui développent et fabriquent des voitures au Canada produisant peu ou aucune émission de gaz à effet de serre.
 - Offrir un appui de la part du gouvernement fédéral pour les infrastructures communautaires destinées aux piétons et aux cyclistes dans le cadre de notre engagement envers les transports durables. En plus de réduire les émissions de gaz à effet de serre, l'amélioration des infrastructures pour les piétons et les cyclistes occasionnera des bienfaits pour la santé des Canadiens qui choisissent de marcher ou de faire du vélo.
 - Adopter des normes obligatoires en matière d'émissions des véhicules pour tous les véhicules vendus au Canada, sur le modèle des normes les plus rigoureuses en Amérique du Nord.

Établir un fonds d'innovation commerciale de 750 millions de dollars visant à aider les entreprises à consommer moins d'énergie. Le fonds sera doté de 400 millions de dollars pour commencer, et des fonds supplémentaires seront investis par la suite.

Afin de réduire la pollution et combattre les changements climatiques, il faut faire de nouveaux investissements considérables dans des solutions ayant trait à l'énergie renouvelable. Il faut que le pays tout entier adopte une stratégie visant la sécurité énergétique du Canada à long terme. Nous mettrons en œuvre une Stratégie pour la nouvelle économie énergétique. Cette stratégie complète sera le fruit de la consultation et de la collaboration de tous les intervenants d'un océan à l'autre.

Exiger des étiquettes de consommation de carburant des véhicules, afin de donner aux consommateurs de meilleurs renseignements sur le rendement environnemental et les économies d'énergie de chaque véhicule.

Réduire la pollution à l'aide d'un programme pour ceux qui s'adaptent rapidement en vue d'encourager l'achat de véhicules commerciaux hybrides électriques.

Fixer des normes rigoureuses concernant la qualité de l'air pour chaque aérocontaminant défini dans la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* ainsi que de nouvelles règles en matière de rendement énergétique.

Investir dans des solutions écologiques et des incitations pour encourager les particuliers et les petites entreprises au Canada à faire des choix plus écologiques, et les récompenser lorsqu'ils le font. Une de ces solutions sera l'Initiative en matière d'édifices efficaces et d'efficacité énergétique.

Adopter de nouvelles réglementations sur l'efficacité des produits consommateurs d'énergie tels que les gros appareils électroménagers et les systèmes de chauffage, conformément aux normes les plus sévères en Amérique du Nord ou plus sévères encore.

Établir des remboursements considérables au point de vente pour l'achat d'appareils électroménagers homologués EnergyStar.

Consacrer un financement annuel stable aux transports en commun en combinant un cent supplémentaire de la taxe sur l'essence existante avec les revenus générés par notre plan pour obliger les grands pollueurs à payer. Cela nous permettra d'investir 4 milliards de dollars dans les transports en commun pendant les quatre premières années de notre programme.

Mettre fin aux nouveaux projets d'exploitation des sables bitumineux jusqu'à ce que les émissions de carbone soient limitées, que les conséquences pour la santé et l'environnement soient abordées, et que des zones protégées soient identifiées.

Créer des Obligations d'action environnementale du Canada, un nouvel investissement garanti que les Canadiens pourront acheter pour aider à combattre les changements climatiques en réunissant le capital nécessaire pour financer des infrastructures écologiques et des sources d'énergie renouvelable.

- Ces obligations offriront un taux de rendement garanti par le gouvernement.
- Au fur et à mesure que le prix de la pollution atmosphérique augmentera, ces obligations réduiront les différences de prix afin de rendre le coût du développement de l'énergie renouvelable concurrentiel par rapport à celui de l'exploitation de combustibles fossiles.

Permettre au ministre de l'Environnement de désigner des « zones d'intérêt » qui sont très polluantes ou plus sensibles afin de faciliter la collecte de renseignements et des mesures ciblées.

Éliminer un plus grand nombre de poisons des foyers, des produits de consommation et des collectivités en reconnaissant le « principe de substitution des substances toxiques ». Nous exigerons que le ministre évalue et recense les substances toxiques qui peuvent et qui devraient être remplacées par des substances plus sûres.

Veiller à ce que le gouvernement fédéral et ses agences montrent l'exemple en adoptant des pratiques soucieuses de l'environnement, notamment la réduction des émissions, l'achat de produits écologiques, le recyclage et les stratégies de développement durable.

La nouvelle économie énergétique : réduire la pollution, créer des emplois

Dans le cadre de nos efforts pour réduire la pollution et combattre le réchauffement de la planète, il est primordial que nous fassions d'importants nouveaux investissements dans les solutions ayant trait à l'énergie renouvelable.

Il faut que le pays tout entier adopte une stratégie visant la sécurité énergétique du Canada à long terme. Nous mettrons en œuvre une Stratégie pour la nouvelle économie énergétique. Cette stratégie complète sera le fruit de la consultation et de la collaboration de tous les intervenants d'un océan à l'autre, y compris, mais non de façon exclusive, les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et autochtones, ainsi que les syndicats et les fournisseurs d'énergie.

Il faut prévoir dès maintenant un avenir où nous consommerons beaucoup moins d'énergie, et où toute notre énergie proviendra de sources renouvelables. Il faut veiller à ce que nos politiques énergétiques mettent les priorités des Canadiens au premier plan.

Voici le plan de Jack Layton et du NPD pour aider les Canadiens à réussir dans la nouvelle économie énergétique :

Faire en sorte que la sécurité énergétique du Canada et les normes environnementales soient des priorités dans le cadre de toute négociation commerciale, et accorder la priorité absolue à l'énergie dans le cadre de toute nouvelle négociation commerciale avec les États-Unis.

Octroyer de nouvelles incitations financières pour la production d'énergie propre, y compris l'énergie solaire, l'énergie éolienne, l'énergie hydroélectrique et l'énergie à base de biomasse, ainsi que pour d'autres sources d'énergie renouvelable servant à la production d'électricité, et tirer parti de la cogénération industrielle et des installations communautaires durables à petite échelle.

Mettre sur pied l'Agence canadienne d'énergie renouvelable. Cette agence sera chargée de favoriser et de développer l'énergie renouvelable au Canada. Elle sera chargée de :

- Travailler en collaboration avec tous les intervenants en vue de subvenir à 35 pour cent des besoins énergétiques du Canada à l'aide d'énergie renouvelable d'ici 2020, y compris des cibles rigoureuses pour les carburants renouvelables, la biomasse, l'énergie éolienne et d'autres sources d'énergie renouvelables.
- Offrir un financement destiné au développement et au soutien des programmes d'énergie renouvelable.

Mettre fin aux énormes subventions et avantages fiscaux accordés aux projets d'exploitation des sables bitumineux, aux grandes pétrolières et au secteur de l'énergie nucléaire.

Mettre fin aux nouveaux projets d'exploitation des sables bitumineux jusqu'à ce que les émissions de carbone soient limitées, que les conséquences pour la santé et l'environnement soient abordées, et que des zones protégées soient identifiées.

- Nous améliorerons et appliquerons les règlements fédéraux appropriés concernant tous les impacts environnementaux (relativement à l'air, l'eau, les terres, les poissons, la flore et la faune) qui découlent de l'exploitation des réserves de pétrole et de gaz au Canada.
- Puisque le besoin de pétrole et de gaz ne disparaîtra pas du jour au lendemain, nous découragerons l'exportation en vrac de nos ressources pétrolières non transformées vers les États-Unis et la Chine, et encouragerons la modernisation, le raffinement et la fabrication pétrochimique responsable ici au Canada. Cela aidera à garder les avantages économiques et les emplois au Canada, et fera contrepois à l'exploitation non maîtrisée de nos ressources.

Supprimer les barrières bureaucratiques qui entravent le développement, la fabrication et l'octroi de permis pour les véhicules sans émissions au Canada. En consultation avec l'industrie et les intervenants, trouver de nouvelles mesures pour améliorer l'efficacité énergétique des voitures.

Augmenter l'appui consacré aux transports ferroviaires, y compris le développement d'un train à haute vitesse dans des couloirs urbains tels qu'Edmonton-Calgary et Windsor-Québec.

Entamer des discussions avec les provinces et les territoires afin d'établir un réseau est-ouest d'énergie renouvelable. Cet exercice d'édification de la nation et d'action en matière de changements climatiques nécessitera l'aide financière et le leadership du gouvernement fédéral afin d'aider les provinces à construire les infrastructures d'énergie renouvelable qui permettront au Canada de se distancer de l'énergie polluante et non renouvelable.

Lutter contre la pollution et protéger notre patrimoine naturel

Nous mettrons en oeuvre la nouvelle *Loi sur la qualité de l'eau* de Jack Layton et du NPD. Nous nous engageons à :

Établir des lignes directrices exécutoires sur la qualité de l'eau potable, en commençant par des normes pour les réserves des Premières nations, et en travaillant avec les provinces et les territoires afin de veiller à ce que tous les Canadiens aient accès à l'eau propre et salubre chez eux et dans leurs communautés.

Améliorer la surveillance de la qualité de l'eau et de l'application des normes pour la surveillance de la qualité de l'eau en finançant et en déployant une Stratégie nationale de la qualité de l'eau, incluant une stratégie complète pour la vérification de la qualité de l'eau, en collaboration avec les provinces, les territoires et les Premières nations afin de garantir une eau salubre pour tous.

Investir dans de nouvelles infrastructures pour l'eau et les eaux usées, et adopter des normes nationales afin d'exiger un seuil minimal de traitement secondaire pour toutes les municipalités canadiennes.

Interdire, par la voie législative, l'exportation de l'eau douce en vrac du Canada.

Améliorer l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs.

Fixer des normes obligatoires en matière d'efficacité des appareils électroménagers relativement à l'eau, et commencer à supprimer progressivement les technologies inefficaces.

Créer un Fonds pour l'eau salubre doté de 10 millions de dollars pour aborder les questions concernant les substances polluantes émergentes et aider les communautés à surveiller la qualité de l'eau.

Pour les générations futures, le Canada a le devoir de protéger nos eaux, nos terres, nos poissons, notre flore et notre faune. Jack Layton et le NPD s'engagent à :

Réduire le temps de réponse aux marées noires dans l'Arctique en effectuant une analyse des délais et en investissant dans les capacités du fédéral et du secteur privé dans le but de réduire le temps de réponse.

Aborder la question des eaux résiduelles industrielles toxiques en renforçant l'application des règlements existants.

Faire preuve de leadership à l'échelle nationale et internationale afin d'empêcher l'accumulation des débris marins et de contrer leurs effets nuisibles.

Fournir les ressources nécessaires pour veiller à la mise en application des lois relatives au dépôt et à la gestion de l'eau de cale huileuse.

Adopter la *Loi sur la prévention de la prolifération des cyanobactéries* du NPD, qui s'attaque aux principales sources du problème des algues bleues qui envahissent les lacs et rivières du Canada. Nous nous engageons à :

- Interdire l'approvisionnement et la vente du phosphore dans le détergent de lave-vaisselle, comme l'a fait le gouvernement néo-démocrate du Manitoba.
- Offrir une compensation aux propriétaires de terres agricoles qui élargissent les « zones tampons » le long des voies d'eau, dans lesquelles il leur sera interdit d'utiliser des éléments nutritifs nocifs.
- Promouvoir les lignes directrices et les pratiques exemplaires auprès des propriétaires de résidences principales ou secondaires et des agriculteurs.

Mettre en œuvre un plan pour les parcs et aires sauvages qui tient compte de l'engagement ferme exprimé par les Canadiens envers la conservation de notre patrimoine naturel. Nous nous engageons à :

- Compléter le réseau de parcs nationaux.
- Établir un réseau d'aires marines protégées qui représente bien le pays, et compléter les plans de gestion intégrée ayant trait à nos trois océans.
- Veiller à ce que l'intégrité des parcs et des aires protégées ne soit pas compromise par des activités industrielles ni des projets de développement inappropriés.
- Établir un fonds de conservation des habitats fauniques importants.
- Améliorer la protection des espèces en voie de disparition.
- Développer un plan visant à aider les plantes et les animaux à s'adapter aux changements climatiques.
- Mettre en œuvre le Plan d'action national sur les espèces invasives aquatiques et veiller à l'application du traitement acceptable de l'eau de ballast.

En collaboration avec les provinces, les territoires et les Premières nations, travailler en vue d'élaborer un modèle durable de gestion des forêts boréales du Canada.

Cela comprendra l'établissement d'aires protégées appropriées et le développement et la promotion d'un programme de gestion de la forêt, assurant ainsi la pérennité de nos forêts boréales et de nos industries forestières, en tenant compte des idées des intervenants.

Nous allons établir un commissaire à l'environnement séparé et autonome, en tant que haut fonctionnaire du Parlement, chargé de surveiller de façon efficace le rendement environnemental du gouvernement.



D'AUTRES PRIORITÉS POUR LES CANADIENS

Le Canada est l'un des pays les plus diversifiés au monde.

Les Canadiens partagent un engagement envers l'équité, la compassion et l'égalité pour tous les citoyens.

Voici quelques faits saillants concernant les mesures que prendront Jack Layton et le NPD pour renforcer la position du Canada dans le monde et améliorer votre qualité de vie.

Des communautés fortes et sécuritaires

Jack Layton et le NPD adopteront un plan en cinq points pour combattre les crimes violents.

Le taux de criminalité général est en baisse, mais le crime violent continue de prendre de l'ampleur. Le NPD de Jack Layton estime que le gouvernement fédéral doit faire davantage pour protéger nos communautés et s'attaquer aux causes profondes du crime violent.

1. Appuyer et renforcer nos policiers

Nos agents de police ont besoins d'outils et de ressources pour faire leur travail efficacement. Et ce travail efficace est primordial pour des communautés en sécurité. Jack Layton et le NPD s'engagent à :

Créer 2500 nouveaux postes d'agent de police afin de veiller à la sécurité de nos rues.

Augmenter les ressources et la coordination entre les agences d'application de la loi et le système judiciaire, afin de veiller au transfert rapide des accusés faisant l'objet de mandats entre les juridictions canadiennes.

Augmenter les ressources visant à contrer la cybercriminalité touchant tout particulièrement les aînés et les jeunes.

Nous veillerons à ce que les jeunes et les membres de la communauté puissent transmettre plus aisément des renseignements concernant les activités criminelles dans leurs communautés, surtout lorsqu'il s'agit de crimes violents mettant en jeu des armes à feu.

Renforcer les efforts visant à freiner la criminalité en col blanc et la criminalité des entreprises, et à tenter des poursuites en justice.

Déclencher un processus d'examen rigoureux de la GRC, afin de restaurer la confiance du public et de rétablir son rôle de leader dans le maintien de l'ordre d'un bout du pays à l'autre.

Combattre le problème croissant et inacceptable du trafic humain en ajoutant de nouvelles dispositions au Code criminel et en mettant en place de nouveaux règlements en matière d'immigration.

Mettre en œuvre de nouvelles lois exigeant que tous les fournisseurs canadiens d'accès Internet empêchent la publication ou la prolifération sur Internet du contenu ayant trait à l'agression sexuelle des enfants.

2. Aborder la violence des gangs de rue

Les gangs de rue deviennent plus influentes. Nous nous battons contre cette tendance dans nos communautés. Nous nous engageons à :

Appuyer la mise en place de services de police fédéraux/provinciaux dédiés exclusivement à la lutte contre les gangs et les réseaux de crime organisé, soutenus par des équipes de procureurs de la Couronne spécialisées dans le domaine du crime organisé.

S'assurer du dépôt d'accusations de meurtre au premier degré pour les homicides relatifs aux activités des gangs de rue.

Faire en sorte que les fusillades commises à partir d'une voiture en mouvement et les fusillades contre un édifice soient des actes criminels.

Reclasser le vol d'automobile comme infraction indépendante et un acte criminel violent.

Mettre en place une stratégie permanente, financée par le fédéral, visant à stopper les gangs de jeunes, qui comprendra :

- Des programmes visant à prévenir la toxicomanie et à en réduire les méfaits.
- Des programmes pour aider les jeunes à poursuivre leurs études.
- Des programmes d'accès à l'emploi et la formation en résolution de conflit.
- L'élargissement des projets pilotes du Fonds canadien de prévention du crime.

3. Aborder la criminalité commise à l'aide d'armes à feu

Les armes de poing ne devraient jamais se retrouver dans nos rues et dans nos communautés, sauf entre les mains des agents chargés de l'application de la loi. En prenant appui sur le travail effectué par le NPD au Parlement pour freiner la violence relative aux armes à feu, y compris l'imposition de peines minimales obligatoires pour les crimes mettant en jeu des armes de poing, Jack Layton et le NPD s'engagent à :

Appuyer les villes et les communautés qui choisissent de mettre en place une interdiction absolue des armes de poing, en resserrant les restrictions existantes sur les armes de poing.

Organiser un Sommet Canada-États-Unis des législateurs et du personnel d'application de la loi de tous les ordres de gouvernement, y compris les intervenants intéressés, afin de s'attaquer à la crise continue créée par les armes de contrebande qui entrent au Canada.

Mettre fin à l'importation illégale d'armes de poing provenant des États-Unis, et cibler la vente d'armes illégales par Internet.

4. Aborder les causes de la criminalité

Pour assurer la sécurité de nos communautés, il faut éviter le crime et développer des communautés saines. Jack Layton et le NPD s'engagent à :

Augmenter le financement fédéral destiné aux campagnes de prévention et de sensibilisation concernant les solutions à la violence dans nos communautés.

Créer un programme de travail et de développement des compétences permanent, à l'aide d'un réseau pancanadien de centres de jeunesse. Le programme fera la promotion de l'amélioration des compétences, du développement communautaire, du sport, de la culture et des activités récréatives. Cela favorisera des emplois de qualité, des occasions de carrières et la participation active des jeunes dans leurs communautés.

5. Mettre en œuvre un plan de prévention active

L'administration de la justice équitable et efficace est la pierre angulaire du maintien des communautés sécuritaires. Jack Layton et le NPD s'engagent à :

Prendre des mesures concernant le besoin de programmes plus efficaces en matière de peines de prison et d'application des peines, dans le but de réduire le nombre de récidivistes et de mettre fin au syndrome de la « porte tournante », de développer des possibilités de justice réparatrice et d'augmenter les programmes de formation, de rééducation et de traitement de la toxicomanie au sein du système judiciaire.

Fixer des normes nationales en matière d'usage des pistolets Taser et examiner les normes et les pratiques existantes partout au pays, de concert avec les services de police provinciaux et municipaux.

Réinvestir les revenus tirés d'activités criminelles dans les communautés touchées afin de réduire la criminalité et améliorer la sécurité communautaire.

Afin de garantir une justice équitable et prompt, financer des changements, en collaboration avec les provinces, afin que les accusés n'aient pas à comparaître devant le tribunal plusieurs mois ou années après que le crime a été commis.

Révoquer l'utilisation des certificats de sécurité, à cause desquels des personnes ont été emprisonnées sans application régulière de la loi sous les gouvernements libéraux et conservateurs.

Garantir que les dispositions actuelles du Code criminel seront utilisées efficacement afin de protéger les Canadiens contre les actes de violence et/ou de terrorisme.

Mettre en place un comité de la Chambre des communes chargé de surveiller tous les organismes de renseignements, y compris la GRC et le SCRS.

D'autres mesures pour renforcer nos communautés

Jack Layton et le NPD s'engagent à :

Mettre en vigueur le projet de loi du NPD visant à éliminer le profilage racial et religieux, en collaboration avec les agences fédérales, ainsi que les services de police provinciaux et municipaux.

En collaboration avec les provinces et les territoires, faire des dossiers de violence conjugale des dossiers prioritaires dans l'administration de la justice, et améliorer les services de thérapie offerts aux femmes violentées et aux autres victimes de crime.

Venir en aide aux victimes du crime, en finançant adéquatement les programmes d'indemnisation des victimes d'actes criminels, en collaboration avec les provinces et les territoires.

Augmenter l'appui et le financement du gouvernement fédéral envers les refuges familiaux pour les victimes de violence et d'actes criminels.

Protéger la souveraineté canadienne et le Nord

La souveraineté canadienne

Jack Layton et le NPD s'engagent à :

Mettre fin à l'affaiblissement des industries canadiennes en renforçant la *Loi sur Investissement Canada*. Les prises de contrôle des entreprises canadiennes par des entreprises étrangères feront l'objet d'un test rigoureux relativement à la protection et la création d'emplois, le lieu du siège social, et la promotion des recherches et du développement au Canada.

Mettre fin à la participation canadienne au Partenariat pour la sécurité et la prospérité (PSP), prônée par les libéraux et les conservateurs. En vertu de cette entente, le Canada serait plus radicalement intégré aux États-Unis et l'autorité du Canada dans d'importants domaines de politique publique serait sapée.

Transférer la Garde côtière canadienne au ministère de la Sécurité publique et augmenter ses ressources afin de favoriser une efficacité fonctionnelle accrue, y compris des initiatives visant à protéger et à renforcer notre souveraineté dans les eaux canadiennes.

La souveraineté dans l'Arctique et le Nord

Jack Layton et le NPD protégeront la souveraineté du Canada dans l'Arctique, et aideront les gens du Nord en ralentissant et en réduisant les changements climatiques. Afin d'affirmer notre souveraineté, nous nous engageons à :

Affirmer et défendre la souveraineté canadienne sur les terres et les eaux de l'Arctique canadien, y compris dans le passage du Nord-Ouest, où le droit canadien demeurera en vigueur.

- Intensifier les efforts diplomatiques, surtout compte tenu des commentaires formulés récemment par les États-Unis et la Russie, afin de veiller à ce que les autres pays respectent notre souveraineté.
- Accélérer l'étude du plancher océanique qui appuie la prétention canadienne à une plate-forme continentale prolongée dans l'océan Arctique, de sorte que l'étude soit prête à soumettre aux Nations Unies en 2013.

Pour veiller à notre souveraineté dans l'Arctique, Jack Layton et le NPD s'engagent à :

Veiller à ce que l'Arctique soit protégé et défendu au moyen de l'application civile de la loi canadienne et grâce à la Garde côtière, en combinaison avec une capacité militaire adéquate et non excessive.

- Faire construire deux nouveaux brise-glaces polyvalents pour la Garde côtière.
- Poster plus d'agents de la GRC, des pêches et de la protection de l'environnement dans le Nord.
- Fournir un matériel moderne aux rangers, y compris des technologies avancées en matière de télécommunications et de meilleurs modes de transport.
- Poster de nouveaux aéronefs et du nouveau personnel de recherche et de sauvetage dans le Nord.

Pour maintenir notre souveraineté dans l'Arctique, Jack Layton et le NPD s'engagent à :

Appuyer les populations de l'Arctique en les aidant à bâtir des communautés comparables à celles des autres Canadiens. Nous veillerons à ce que les collectivités arctiques soient des partenaires à part entière au sein

du Canada. Nous négocierons des structures de gouvernance et la dévolution de l'autorité et des ressources d'Ottawa vers les territoires.

- Compléter la négociation et mettre pleinement en œuvre les ententes sur les terres et l'autonomie gouvernementale des Autochtones, et respecter les recommandations du juge Thomas Berger en 2006 relatives à l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut.
- Bâtir des infrastructures dans le Nord, notamment des ports pour petits bateaux, des autoroutes, des installations de traitement d'eaux et des pistes d'atterrissage, y compris des sources locales et appropriées d'énergie renouvelable et un port en eau profonde à Iqaluit.
- Appuyer plus de recherches scientifiques.
- Réduire l'inégalité économique dans le Nord en augmentant la déduction fiscale pour les habitants du Nord.
- Créer une agence de développement économique pour le Nord.
- Appuyer les institutions d'éducation postsecondaire dans le Nord.
- Investir dans les services essentiels, tels que les soins de santé, en se basant sur le véritable coût de fournir ces services dans le Nord, contrairement à l'approche des libéraux et des conservateurs, qui se servent de repères pancanadiens et privent ainsi les collectivités et les populations du Nord des fonds dont elles ont besoin.

Les Premières Nations, les Inuits et les Métis

Jack Layton et le NPD s'engagent à :

Investir 5 milliards de dollars sur cinq ans dans les communautés des Premières nations, des Métis et des Inuits. Cela améliorera les services de santé, aidera à fournir des logements adéquats, des services d'eau et des infrastructures. Cela comprendra la guérison traditionnelle, la nutrition, le conditionnement physique, le traitement de la toxicomanie et la prévention du suicide.

Cet engagement, à lui seul, satisfera aux obligations de l'Accord de Kelowna. Cela sera la fondation de la lutte contre la pauvreté.

Déployer de nouveaux efforts vigoureux pour améliorer l'éducation et la formation des enfants, des jeunes et des adultes autochtones. Nous respecterons les obligations fiduciaires d'Ottawa et encouragerons les secteurs public et privé à participer, avec le gouvernement fédéral, aux initiatives en matière de formation. Ce financement fédéral devra être comparable au financement accordé aux élèves hors des réserves.

Répondre aux besoins des citoyens autochtones, métis et inuits vivant en milieu urbain, en portant une attention particulière au développement et à la prestation adéquate de logements abordables, de soins de santé publics, d'éducation, de formation et d'occasions économiques.

Aider à développer les économies communautaires en fournissant des infrastructures aux Premières nations, aux Métis et aux Inuits de sorte qu'ils puissent participer pleinement à l'économie canadienne. Nous améliorerons l'accès au capital, à la formation professionnelle et aux ressources naturelles et nous supprimerons le plafond de financement punitif de deux pour cent que les libéraux ont imposé et que les conservateurs de Harper ont maintenu.

Mettre en œuvre le Principe de Jordan afin que les enfants ne soient pas privés de soins de santé nécessaires en raison d'un conflit de compétences entre les provinces et le gouvernement fédéral, à l'instar de l'approche du Manitoba.

Créer des approches de guérison et de justice réparatrice qui offrent aux jeunes Autochtones de meilleures possibilités et de meilleurs choix.

Veiller à ce que les survivants des pensionnats autochtones actuellement exclus de l'entente reçoivent une indemnisation équitable.

Respecter le droit intrinsèque à l'autonomie gouvernementale en accélérant la conclusion d'ententes finales et en appliquant les ententes existantes de façon équitable.

Reconnaître, par la voie législative, la légitimité et la compétence des gouvernements autochtones.

Ratifier immédiatement la Déclaration onusienne sur les droits des peuples autochtones. Nous annulerons le refus des gouvernements conservateurs et libéraux de signer la déclaration. Nous veillerons à ce que les dispositions qui y sont prévues soient respectées au Canada et inscrites dans la législation canadienne.

Élaborer une politique exhaustive en matière de revendications territoriales qui est sincèrement respectueuse des titres ancestraux.

Poursuivre les efforts, en collaboration avec les femmes des Premières nations, des Métis et des Inuits et avec les organismes appropriés, pour veiller à ce que les droits et la sécurité personnelle des femmes soient respectés.

Veiller à la participation équitable des populations et des gouvernements des Premières nations, des Métis et des Inuits à la gérance de l'environnement et des ressources du Canada, et à leur inclusion aux conseils d'administration, aux commissions et aux délégations internationales appropriés.

Appuyer les efforts des communautés des Premières nations, des Métis et des Inuits en vue de renouveler les langues autochtones pendant cette génération, et développer un corps de personnes capables d'enseigner les langues autochtones dans le cadre du financement alloué à l'éducation.

Appuyer la culture, les arts et notre identité culturelle canadienne

Notre identité culturelle canadienne

Jack Layton et le NPD renforceront la production de films et d'émissions de télévision faits au Canada. Nous nous engageons à :

Veiller à ce que les réseaux canadiens de télévision et de télécommunications demeurent canadiens, en maintenant des règlements efficaces en matière de prises de contrôle par des intérêts étrangers.

Axer le mandat du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) sur la promotion et la protection des industries culturelles canadiennes, et transférer à d'autres agences tout mandat qui est en conflit avec cet objectif.

Fournir un financement à long terme au Fonds canadien de télévision et à Téléfilm Canada, et bonifier les incitations fédérales en matière de films pour favoriser la production de films et d'émissions de télévision.

Établir des cibles et une stratégie afin d'élargir la distribution et la présentation de films canadiens au Canada.

Annuler les efforts visant à insérer la censure dans la loi, comme les conservateurs l'ont sournoisement fait avec le projet de loi C-10. Si ce projet de loi est adopté, les œuvres artistiques financées publiquement seront limitées et censurées de façon arbitraire.

Mettre fin à la double assiette fiscale du gouvernement, en excluant les augmentations provinciales de crédits d'impôt du calcul du soutien financier fédéral octroyé aux films.

Élargir le crédit d'impôt fédéral pour y inclure le coût des activités de postproduction.

Exiger des normes de performance claires et obligatoires pour les télédiffuseurs, y compris une augmentation considérable et permanente de la production et de la diffusion des émissions canadiennes, renforcée par des exigences relatives aux permis de télédiffusion, de câble et de satellite.

Afin d'investir dans notre patrimoine culturel commun, Jack Layton et le NPD s'engagent à :

Rétablir le financement consacré aux arts que les conservateurs de Harper ont réduit. Augmenter le financement public accordé au Conseil des Arts du Canada afin d'appuyer les artistes et garantir des émissions de haute qualité, produites au Canada, pour le divertissement des familles d'aujourd'hui.

Investir dans une stratégie pancanadienne sur la large bande dans le but d'amener Internet à haute vitesse à plus de communautés au Canada.

Mettre en œuvre un système d'étalement de l'impôt afin que les artistes et les autres personnes travaillant dans le domaine de la culture au Canada soient traités équitablement.

Faire respecter la « neutralité du Net » afin de protéger le droit des Canadiens d'accéder librement au contenu de leur choix sur Internet pour un tarif fixe et avec des règles claires et transparentes. Nous mettrons fin aux prix abusifs et au ralentissement du trafic, empêchant ainsi qu'Internet devienne un système à deux vitesses.

Élaborer une stratégie vigoureuse pancanadienne en vue de financer, d'appuyer et de préserver les musées, les édifices historiques et les phares patrimoniaux du Canada.

Renforcer la télédiffusion publique et fournir un financement stable à long terme pour Radio-Canada, la CBC et d'autres télédiffuseurs publics. Nous renforcerons la capacité de Radio-Canada et de la CBC de présenter des programmes régionaux de qualité supérieure et de nouveaux services médiatiques électroniques.

Réformer le rôle et la structure du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), entre autres en améliorant le rôle du CRTC à Montréal afin de mieux refléter la spécificité culturelle et linguistique des programmes à l'intention des Québécois et de la communauté francophone.

Développer un service culturel numérique en ligne afin de permettre au public d'avoir un accès élargi au contenu canadien.

Augmenter les ressources de transition professionnelle à l'intention des artistes.

Protéger les enfants dans le domaine des arts au moyen de normes minimales et de règles concernant les fonds en fiducie relativement aux revenus gagnés par les enfants artistes.

Veiller à ce que les nouvelles lois ayant trait à la réforme du droit d'auteur prévoient une compensation équitable pour les artistes et que des consultations soient menées auprès de tous les intervenants, y compris les groupes d'art et d'artistes, les éducateurs, les créateurs de logiciels, les groupes de consommateurs et les familles d'aujourd'hui.

Le commerce international : l'équité chez nous et à l'étranger

Jack Layton et le NPD s'engagent à :

Abroger l'entente restrictive canado-américaine sur le bois d'œuvre conclue en 2007 par les conservateurs.

Veiller à ce que les négociateurs canadiens protègent les intérêts du Canada dans le cadre des négociations commerciales internationales. Nous nous engageons à :

- Nous opposer à l'inclusion de mesures de protection extraordinaires des investisseurs dans les ententes commerciales.
- Protéger les systèmes de marketing actuels pour nos industries agricoles.
- Obtenir un accès équitable et réciproque aux marchés tels que la Corée du Sud, pour les biens, notamment les automobiles, qui sont actuellement importés vers le Canada en provenance de ces marchés.
- Insérer des normes en matière d'environnement, de droits de la personne et de droits dans le domaine du travail dans les ententes commerciales.
- Insérer dans la loi le droit des pays de défendre leurs industries culturelles.

Compte tenu des changements à l'ALENA que le prochain président des États-Unis proposera presque inévitablement et compte tenu des initiatives de réforme qui se développent au Mexique, il est essentiel que le Canada soit proactif en travaillant avec ces nouveaux courants puissants et avec les Canadiens intéressés. Il faut que les réformes à l'ALENA tiennent compte de nos priorités.

- Renégocier le Chapitre 11 de l'ALENA, lequel impose des limites déraisonnables à la souveraineté canadienne relativement à la réglementation des investissements étrangers dans l'intérêt du public.
- Renégocier le Chapitre 6 de l'ALENA, lequel impose des limites déraisonnables à la souveraineté canadienne relativement à ses ressources énergétiques et risque d'empêcher le Canada de jouir de la sécurité énergétique.
- Négocier des changements aux mécanismes de règlement de différends prévus par l'ALENA de sorte que les intérêts canadiens soient respectés, notamment en appliquant la loi internationale plutôt que la loi américaine lorsqu'il est question de différends relatifs aux subventions et aux pratiques antidumping.

Mettre fin à l'affaiblissement des industries canadiennes en renforçant la Loi sur Investissement Canada. Les prises de contrôle des entreprises canadiennes par des entreprises étrangères feront l'objet d'un test rigoureux relativement à la protection et la création d'emplois, le lieu du siège social, et la promotion des recherches et du développement au Canada.

L'immigration

Jack Layton et le NPD défendent un système d'immigration équitable, efficace, transparent et responsable.

Nous annulerons la nouvelle loi sur l'immigration du gouvernement conservateur de Stephen Harper (C-50), laquelle a été adoptée avec la collaboration des libéraux. Nous nous sommes opposés aux mesures arbitraires, secrètes et restrictives de cette loi et nous continuerons de le faire. Cette loi aggravera l'exploitation des travailleurs temporaires étrangers, retardera et limitera les réunifications familiales, ébranlera la planification stratégique pour répondre aux besoins du marché du travail et favorisera des décisions secrètes et arbitraires par les ministres.

Pour améliorer la productivité du Canada, Jack Layton et le NPD s'engagent à :

Accélérer et simplifier la reconnaissance des titres de compétences étrangers, des diplômes étrangers et de l'expérience professionnelle préalable, conjointement avec les provinces et les agences chargées de délivrer les licences.

Réviser le système de points utilisé pour évaluer les nouvelles demandes afin d'en assurer la concordance avec la réalité du milieu de travail au Canada, y compris des mesures spécifiques pour les travailleurs cols bleus et les gens de métier.

Augmenter l'appui financier consacré au processus d'établissement pour les Néo-Canadiens afin de favoriser l'alphabetisation, l'orientation et l'intégration au sein de la communauté, y compris le rapprochement, le mentorat, les cours d'anglais ou de français langue seconde et des centres de ressources.

Pour favoriser la réunification familiale, Jack Layton et le NPD s'engagent à :

Accroître de manière considérable les ressources et le financement accordés au système d'immigration pour réduire le retard inacceptable accumulé dans le traitement des demandes et atteindre les objectifs que s'est fixé le Canada relativement à l'immigration annuelle (un pour cent de la population). Cela nous permettra également d'établir des cibles fermes concernant le traitement des demandes de parrainage de la catégorie « regroupement familial » dans un délai approprié.

Mettre fin à la baisse des réunifications familiales et tirer pleinement profit des avantages sociaux et économiques que procure la stabilité familiale.

Mettre en œuvre le projet de loi du NPD « Une fois dans la vie » afin d'accélérer le parrainage d'un membre de la famille à titre de Néo-Canadien.

Éliminer la taxe d'établissement pour les nouveaux immigrants et les frais de traitement de dossier pour les réfugiés et ceux qui fuient la torture ou la violence familiale.

Pour favoriser la compassion et l'équité au sein du système d'immigration canadien, Jack Layton et le NPD s'engagent à :

Développer des procédures et des processus d'appel crédibles et transparents pour les visiteurs potentiels qui voudraient venir au Canada pour des événements familiaux importants tels que des mariages, des naissances ou des maladies, et pour réunir les couples mariés.

Réglementer adéquatement les consultants en immigration afin de mettre fin aux mauvais traitements infligés aux immigrants et aux immigrants potentiels, et sévir contre les activités illégales et sans scrupules.

Mettre en œuvre immédiatement les dispositions de la Loi sur l'immigration concernant la division d'appel pour faciliter les audiences et un système équitable de détermination du statut de réfugié, et veiller à ce que toutes les vacances à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada soient comblées de manière juste et transparente.

Mettre fin à la discrimination à l'encontre des personnes ayant des limitations fonctionnelles lors du processus d'admission.

Accorder aux gens qui habitent au Canada sans statut la possibilité de faire une demande pour obtenir le statut légal.

Continuer de permettre aux immigrants d'accéder au système d'immigration « central » plutôt qu'aux programmes de « travailleur invité » et d'« aide familiale » des conservateurs et des libéraux. Ces programmes privent les employés des droits de base, ne leur permettent pas de faire une demande d'immigration et occasionnent des délais d'attente plus longs dans le système tout entier.

Pour créer un Canada plus compatissant, Jack Layton et le NPD s'engagent à :

Offrir un espoir nouveau à ceux qui fuient la persécution, la violence et la répression à l'aide du statut de réfugié.

Abroger « l'entente sur les tiers pays sûrs » avec les États-Unis, en s'appuyant sur la décision récente de la Cour d'appel fédérale, afin que tous les réfugiés qui font une demande puissent être entendus à l'extérieur du Canada.

Mettre en œuvre un programme spécial permettant aux résistants à la guerre en Irak provenant des États-Unis de rester au Canada.

Le fédéralisme canadien et les institutions publiques

De plus en plus de Canadiens en ont assez des partis et des politiciens qui représentent les vieilles habitudes de conflit et de division. Ils veulent que les institutions fédérales et que le fédéralisme soient l'expression de la maturité et de la modernité du Canada.

Afin de renforcer le fédéralisme pour un Canada mûr et moderne, Jack Layton et le NPD s'engagent à :

Moderniser les institutions fédérales principales :

- **La Chambre des communes** : changer le système électoral pour que chaque vote compte. Nous adopterons un système de représentation proportionnelle qui intégrera la représentation des circonscriptions et la représentation du parti. Cela assurera une représentation plus équitable au Parlement, moins de disparités régionales et plus de femmes élues.
- **Le Sénat** : abolir le Sénat antidémocratique et inutile, en suivant l'exemple des provinces canadiennes et d'autres pays qui ont aboli leur Chambre haute. Nous tiendrons un référendum sur l'abolition du Sénat afin que les Canadiens prennent la décision finale.
- **Le changement d'allégeance politique** : la responsabilité démocratique devrait signifier qu'aucun député ne peut faire fi de la volonté de ses électeurs. Nous adopterons des lois interdisant aux députés de faire fi de la volonté de leurs électeurs en changeant de parti politique sans démissionner de leur siège d'abord et se présenter à nouveau dans une élection partielle.

Le Nouveau Parti démocratique du Canada appuie un fédéralisme respectueux et coopératif, axé sur le désir d'améliorer la vie des familles d'aujourd'hui. Il ne faut pas que nos progrès en tant que pays soient entravés

par des conflits de compétences découlant de l'incompréhension ou du non-respect du fédéralisme de notre pays, de la part des gouvernements fédéraux précédents. Puisque le NPD comprend la nature du Canada, nous comprenons également le caractère national du Québec. Cela fait partie de notre programme depuis les années 1960 et nous l'avons réaffirmé en 2006. Par conséquent, nous estimons que :

- Le gouvernement fédéral doit obtenir les appuis nécessaires des gouvernements provinciaux avant de dépenser des fonds fédéraux sur de nouveaux programmes dans des domaines qui relèvent exclusivement de la compétence provinciale.
- Dans le cadre de notre engagement envers le « fédéralisme respectueux », nous appuyons les principes de l'Entente-cadre sur l'union sociale du Canada, en vertu de laquelle les provinces doivent consentir à de tels programmes et toucher une compensation si elles décident de ne pas y participer.
- Nous reconnaissons et célébrons le rôle et les responsabilités uniques de l'Assemblée nationale du Québec. Comme cela s'est passé avec les caisses de retraite publiques et bon nombre d'autres initiatives dans l'histoire canadienne récente, il nous faut des ententes flexibles qui reflètent et qui respectent ce rôle et ces responsabilités uniques afin de faire plus de progrès vers l'équité et l'égalité au Canada. Les mesures législatives du NPD en matière de services de garde d'enfants ne sont que l'exemple concret le plus récent de notre approche pratique, respectueuse et efficace.

Jack Layton respectera les promesses faites au nom du gouvernement envers Terre-Neuve et le Labrador, ainsi que la promesse faite envers la Saskatchewan.

Améliorer les programmes d'échange qui permettent aux Canadiens venant d'une région du pays d'étudier ou de travailler dans une autre région.

L'éthique et la responsabilité

Jack Layton et le NPD s'engagent à :

Mettre en œuvre une nouvelle Loi sur l'accès à l'information renforcée, une promesse que les conservateurs n'ont pas respectée. Cette négligence a engendré moins d'accès à l'information, moins de transparence et une intensification de la culture du secret au gouvernement.

Favoriser davantage la transparence et mettre en vigueur les articles abandonnés de la Loi sur la responsabilité afin de :

- Resserer les règles relatives au lobbying, pour mettre fin au va-et-vient entre les puissants groupes de pression et le gouvernement fédéral.
- Établir la Commission des nominations publiques pour mettre finalement fin à la pratique libérale-conservatrice de compenser les amis politiques à l'aide de nominations partisans.
- Faire en sorte que le directeur parlementaire du budget soit un haut fonctionnaire du Parlement chargé de fournir des conseils, de surveiller les dépenses et les excédents budgétaires des gouvernements, d'aider les députés à mieux travailler pour les familles d'aujourd'hui et de garantir plus de transparence à Ottawa.

Renforcer les règles relatives à la sous-traitance pour mettre fin à la pratique selon laquelle des entreprises peuvent fournir des conseils au gouvernement tout en faisant du lobbying auprès de celui-ci, dans le but de limiter l'influence des grandes entreprises sur la politique publique.

Mettre en œuvre la trousse d'éthique d'Ed Broadbent pour améliorer la démocratie canadienne et responsabiliser les partis politiques, surtout en ce qui concerne les courses à la direction des partis.

À la défense des droits de la personne

Jack Layton et le NPD s'engagent à :

Ratifier immédiatement la Déclaration onusienne sur les droits des peuples autochtones. Nous annulerons le refus du gouvernement conservateur de signer la déclaration. Nous veillerons à ce que les dispositions qui y sont prévues soient respectées au Canada et inscrites dans la législation canadienne.

Rétablir le Programme de contestation judiciaire, supprimé par le gouvernement de Stephen Harper, qui fournissait aux groupes à la recherche d'égalité les moyens d'agir en justice afin de faire valoir leurs droits et d'établir une jurisprudence équitable.

Travailler avec les communautés multiculturelles concernées afin de réparer certaines situations historiques qui ont découlé d'actions gouvernementales, y compris la possibilité d'une reconnaissance de responsabilité, des excuses officielles et une indemnisation.

Travailler en collaboration avec le mouvement syndical afin de veiller au respect des droits en matière de travail au Canada, y compris pour les non-Canadiens qui travaillent ici légalement et les travailleurs dans les industries canadiennes à l'étranger.

Mettre immédiatement en œuvre la Convention internationale sur les droits des personnes handicapées.

Modifier la *Loi canadienne sur les droits de la personne* pour y inclure l'expression et l'identité sexuelles parmi les motifs illicites de discrimination. Appuyer l'égalité des gais, des lesbiennes, des personnes bisexuelles, transgenres et transsexuelles à l'échelle internationale, conformément à la Déclaration des droits de la personne de Montréal et de Jakarta.

Les femmes : vers l'équité

Jack Layton et le NPD, armés d'une équipe de députés composée à 40 pour cent de femmes, soit le meilleur bilan de tous les partis au Parlement, mènent la bataille pour l'égalité des femmes chez elles, au travail et dans la société.

Afin de répondre aux besoins essentiels des Canadiennes, Jack Layton et le NPD s'engagent à :

Améliorer l'équité pour les femmes au travail :

- Faire respecter l'équité salariale au sein de la fonction publique fédérale et renforcer les dispositions relatives à l'équité salariale prévues dans le Code canadien du travail pour les travailleurs relevant de la compétence fédérale, comme l'a recommandé le Groupe de travail sur l'équité salariale.
- Réinstaurer le salaire minimum fédéral, le fixer à 10 \$ l'heure et l'indexer selon l'inflation.
- Améliorer l'accès à l'assurance-emploi pour les femmes et améliorer les prestations parentales et de maternité.
- Instaurer un programme pancanadien de services de garderies.

Aider à mettre fin à la violence à l'égard des femmes :

- Rétablir les fonds supprimés par les libéraux pendant les années 90 destinés aux refuges et aux maisons de transition pour les femmes victimes de violence conjugale.

- Appuyer les efforts des femmes autochtones pour développer des centres de guérison et des occasions d'éducation et de formation, y compris ceux qui luttent contre les causes profondes de la violence et de la violence à l'égard des travailleurs de l'industrie du sexe.
- Bâtir plus de logements abordables afin d'aider les femmes qui essaient de fuir la violence.
- Rétablir la consultation annuelle entre le ministère de la Justice et les groupes de femmes afin de surveiller les progrès vers l'élimination de la violence à l'égard des femmes et un meilleur accès au système de justice et aux services juridiques.

Faire en sorte que Condition féminine Canada et les autres agences fédérales appropriées ait la capacité de mettre en œuvre les recommandations du rapport sur le Canada effectué par le Comité des Nations Unies sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes.

Appuyer l'appel de Stephen Lewis à des mesures internationales favorisant l'égalité des femmes. Travailler en vue de créer une Agence des femmes au sein des Nations Unies afin de veiller à ce que la voix et les préoccupations des femmes soient représentées dans les plus hautes instances de la communauté internationale.

Réaffirmer le droit des femmes à des services d'avortement sécuritaires et thérapeutiques.

Financer Condition féminine Canada correctement, en réinvestissant dans les programmes et les organisations pour femmes dont le financement a été supprimé par le gouvernement Harper.

Rouvrir les bureaux régionaux de Condition féminine et renforcer leur mandat de réaliser l'égalité des femmes.

Les personnes ayant des limitations fonctionnelles : des possibilités pour tous

Jack Layton et le NPD s'engagent à :

Mettre en œuvre un Plan d'action en matière de limitations fonctionnelles axé sur la vision d'un Canada inclusif et accessible. Notre objectif est d'assurer la pleine participation de toutes les personnes handicapées à tous les aspects de la vie.

Développer et mettre en œuvre des normes et des lois en matière d'accessibilité dans tous les domaines relevant de la compétence fédérale.

Utiliser les fonds du gouvernement fédéral afin d'améliorer l'emploi, les transports en commun et les services. Par exemple, nous utiliserons des principes de design universels dans les initiatives fédérales en matière d'infrastructures.

Faire en sorte que le crédit d'impôt pour personnes handicapées soit complètement remboursable et accessible à tous les prestataires de pensions d'invalidité du RPC.

Établir un Fonds canadien d'emploi pour les personnes handicapées afin d'aider les employeurs relevant de la compétence fédérale à assumer le coût de fournir des accommodements raisonnables.

Établir des cibles précises dans le cadre des ententes relatives au marché du travail négociées avec les provinces et les territoires afin de venir en aide aux personnes ayant des limitations fonctionnelles.

Créer un Commissaire canadien à l'accommodation des personnes handicapées, chargé de fournir des conseils au Parlement et au ministre responsable relativement aux questions touchant les personnes ayant des limitations fonctionnelles.

Appuyer une stratégie pancanadienne visant à mettre fin à la violence et aux mauvais traitements subis par les personnes handicapées.

Établir des cibles pancanadiennes afin que tout Canadien ayant besoin de soins non actifs reçoive les soins appropriés, y compris les soins à domicile.

Appliquer immédiatement la Convention internationale sur les droits des personnes handicapées de l'ONU, dont le Canada est signataire.

Le Canada : faire preuve de leadership en matière de paix et de justice

Promouvoir la paix, défendre le Canada

Les Forces armées canadiennes ont une fière histoire qui s'appuie sur les principes de la promotion de la paix et des droits de la personne. Le NPD croit que les Forces canadiennes ont trois priorités, aujourd'hui et pendant les années à venir :

- (1) Aider les gens aux prises avec des sinistres, y compris les inondations, les tremblements de terre, les incendies de forêt et d'autres urgences chez nous et à l'étranger.**
- (2) Appuyer les efforts de maintien de la paix et d'établissement de la paix partout au monde.**
- (3) Défendre le Canada contre une attaque potentielle.**

Il faut que les Forces canadiennes aient le personnel, le matériel et la formation nécessaires pour s'acquitter efficacement de toute opération militaire découlant d'une de ces trois priorités. Jack Layton et le NPD s'engagent à :

Équiper les Forces armées canadiennes afin d'assumer à nouveau un rôle de leader au sein des opérations onusiennes de maintien de la paix, et exiger que toute nouvelle mission importante soit examinée et approuvée par la Chambre des communes.

Réformer l'approvisionnement militaire de sorte que le Canada se dote de bon matériel à bon prix. Nous exigerons un appel d'offres pour tout contrat majeur, en maximisant le contenu canadien.

Appuyer les familles de militaires, les anciens combattants et tous les Canadiens en donnant la priorité, lorsqu'il s'agit des dépenses militaires, aux salaires équitables, aux bons avantages sociaux, aux services pour les anciens combattants, à la préparation en cas d'urgence et au matériel de qualité.

Mettre en vigueur la Charte des anciens combattants et la motion « les anciens combattants d'abord » du NPD, qui jouit de l'appui majoritaire de la Chambre des communes. Une fois entièrement adoptées, ces initiatives du NPD veilleront aux besoins des militaires et de leurs familles, non seulement pendant leurs années de service, mais tout au long de leur vie.

Un traitement équitable pour les anciens combattants

Le NPD appuiera les anciens combattants et leurs familles à l'aide de soins médicaux de qualité et d'excellentes pensions. Nous supprimerons également les échappatoires discriminatoires à l'égard des conjoints et des familles. Malgré les promesses des libéraux et des conservateurs, le régime de prestations aux anciens combattants est toujours bureaucratique et injuste.

Supprimer la clause détestée ayant trait aux « mariages intéressés » qui empêche les conjointes de toucher des prestations de pension si elles épousent un ancien combattant après que celui-ci a atteint l'âge de 60 ans.

Élargir le Programme pour l'autonomie des anciens combattants (PAAC) pour y inclure toutes les veuves d'anciens combattants.

Porter à 66 pour cent la rente de conjoint survivant versé lorsqu'un membre des Forces canadiennes à la retraite décède. Le montant actuel est de 50 pour cent.

Supprimer la réduction injuste du RARM (Régime d'assurance-revenu militaire) sur les prestations d'invalidité à long terme accordées aux membres des Forces canadiennes revenus à la vie civile pour des raisons médicales.

La guerre et la mission de combat en Afghanistan

Jack Layton et le NPD s'engagent à :

Retirer toutes les Forces canadiennes de la mission de combat en Afghanistan, en donnant un préavis raisonnable et en consultant nos alliés.

Veiller à ce que le Canada respecte sa promesse de fournir de l'aide humanitaire et de l'aide au développement en vertu du Pacte pour l'Afghanistan.

Veiller à ce que les femmes et les groupes de défense des droits en Afghanistan puissent accéder aux fonds canadiens destinés au développement, et lutter efficacement contre la corruption à tous les ordres de gouvernement.

Veiller à ce que les Nations Unies, non pas l'OTAN ni les États-Unis, deviennent l'organisation chargée de la sécurité et de l'aide au développement en Afghanistan.

Explorer et promouvoir les occasions de négocier pour la paix aux niveaux national, régional et international, conformément aux suggestions du président de l'Afghanistan et des experts en matière de sécurité.

Le rôle du Canada dans le monde

Jack Layton et le NPD s'engagent à :

Fournir un appui robuste aux Nations Unies et à son travail dans le règlement des conflits, le maintien de la paix et la coopération internationale.

Participer aux efforts internationaux visant à établir la paix, la justice et la stabilité dans la région du Darfour au Soudan et dans la République démocratique du Congo.

Rétablir le Canada comme chef de file en matière de paix et de désarmement dans le monde en renouvelant nos efforts pour lutter contre la prolifération nucléaire, interdire les armes à dispersion et contrôler le commerce des armes légères.

Travailler en collaboration avec nos partenaires en vue de la paix et la justice en Israël et en Palestine en respectant les résolutions de l'ONU et le droit international. Cela comprendra la reconnaissance du droit des Israéliens et des Palestiniens de co-exister paisiblement dans des États viables et autonomes, à l'intérieur de frontières négociées et acceptables pour tous les intervenants; la fin des colonies dans l'État palestinien; la fin de l'occupation israélienne des terres palestiniennes; la fin de la tuerie des civils innocents; et une présence internationale chargée de maintenir la paix.

Lutter contre la pauvreté dans le monde

Jack Layton et le NPD s'engagent à :

Accélérer et élargir les promesses du Canada de faire grâce des dettes aux pays les plus pauvres du monde.

Travailler pour que le Canada fasse sa part afin de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement, notamment en s'engageant à respecter notre promesse de consacrer 0,7 pour cent du produit intérieur brut à l'aide étrangère d'ici dix ans, conformément à la campagne Abolissons la pauvreté.

Veiller à ce que les préoccupations des pays en voie de développement soient abordées dans le cadre des négociations commerciales internationales.

S'assurer que l'aide au développement du Canada sera axée sur la réduction de la pauvreté et sur les priorités identifiées en collaboration avec les gens vivant dans la pauvreté et leurs représentants légitimes.

Veiller à ce que l'aide au développement ne soit pas utilisée pour privatiser les ressources, les biens ou les services publics des pays en voie de développement, notamment l'eau.

Dans la mesure du possible, canaliser l'aide humanitaire vers les groupes locaux de société civile.

Mettre en œuvre la Loi de l'engagement envers l'Afrique dès maintenant afin d'expédier des médicaments génériques et abordables vers les pays en voie de développement pour appuyer la lutte contre le VIH-sida, la tuberculose et le paludisme.

Tripler la contribution canadienne au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

Reconnaître l'impact profond et néfaste des changements climatiques sur les pays en voie de développement et appuyer les efforts de ces derniers pour atténuer ces impacts et s'y adapter, tout en travaillant en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre que génère le Canada.

Les droits de la personne et un système démocratique mondial

Jack Layton et le NPD s'engagent à :

Ratifier immédiatement la Déclaration onusienne sur les droits des peuples autochtones. Nous annulerons le refus des gouvernements conservateurs et libéraux de signer la déclaration. Nous veillerons à ce que les dispositions qui y sont prévues soient respectées au Canada et inscrites dans la législation canadienne.

Poursuivre les efforts vigoureux du NPD visant à empêcher le mauvais traitement des personnes arrêtées par les Forces canadiennes à l'étranger, par exemple en Afghanistan, aussi bien sous la garde canadienne qu'après le transfert des détenus à la garde d'un autre pays.

Veiller à ce que les entreprises canadiennes respectent le droit international en matière de droits de la personne et les normes environnementales lorsqu'elles font des affaires à l'étranger, et élaborer et appliquer des sanctions lorsqu'elles ne respectent pas les règlements.

Travailler en collaboration avec nos partenaires internationaux afin que les Nations Unies créent une agence chargée de promouvoir et d'appuyer l'égalité des femmes partout au monde.

Ratifier le protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture de l'ONU.

Lutter contre l'impunité de ceux qui commettent des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité en appuyant la Cour pénale internationale, et en renforçant notre engagement envers la Loi sur les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre de 2000 afin de traduire en justice, au Canada, les présumés auteurs de ces crimes.

Améliorer la transparence, la responsabilité et le caractère démocratique des institutions internationales telles que les Nations Unies, la Banque mondiale, l'Organisation mondiale du commerce et le Fonds monétaire international en ouvrant le rôle du Canada au sein de ces institutions à l'examen et à la surveillance du public et du Parlement.

